

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1130 30 avril 2015

SOMMAIRE

AZB Creation S.a r.l54195	BPI IX 5.a r.l	54199
Active Earth Fund54197	BPI VIII S.à r.l	54201
Advanced Capital Europe S.A54196	BPI X S.à.r.l	54200
AIM Services S.à r.l54197	Brillenbär Immo s.à r.l	54200
Aliafin S.A54194	Brisas S.à r.l	54200
Alix Venture S.à r.l54196	Carmian S.A	54198
ALMAGEST Wealth Management S.A 54198	City Car	54204
Amantea Finco S.à r.l54196	Core Solutions International S.A	54199
AmTrust Captive Solutions Limited 54195	Cresco Urban Yurt	54202
Anca Vin S.à r.l54194	Dahlia B SICAR S.C.A	54204
Art of Intelligence S.à r.l54195	Development Venture IV S.C.A	54205
Art of Intelligence S.à r.l54197	Digital Services Holding XXII S.à r.l	54194
AssurLys54195	DISHOP Luxembourg	54196
Ataraxie S.A54198	Espirito Santo Industrial S.A	54203
Avant-Garde Collections S.à r.l 54195	Euroblick Holding S.A	54194
Barletta S.A	European Testing Services S.à r.l	54194
BDPE S.à r.l 54202	Highland VIIB - PRI (2) S.à r.l	54227
Beautylux54199	High Mountain Holdings S.à r.l	54203
Beautylux54199	Immobilière Lenkeschlei S.à r.l	54239
Blue Fin S.A	Liro Invest S.à r.l	54203
Borgo Gestion S.à r.l 54202	Lux & Bel Company Corporation	54202
Borgo Gestion S.à r.l	Retouche Minute S.à r.l	54240



Anca Vin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7595 Reckange, 14, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 158.836.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 344 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015043359/9.

(150050329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.

Euroblick Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 38.379.

L'administrateur provisoire de la Société a décide en date du 13 février 2015 de transférer le siège de la Société à L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015040958/10.

(150047152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2015.

European Testing Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 147.381.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2015.

Référence de publication: 2015040960/10.

(150046632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2015.

Digital Services Holding XXII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 188.602.

Les statuts coordonnés au 14 janvier 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2015040912/11.

(150046947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2015.

Aliafin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 146.491.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 17 février 2015:

- 1) Le Conseil d'Administration décide, en conformité à l'Article 42 de la loi du 10 août 1915, modifié par la loi du 28 juillet 2014, de nommer à la fonction de Dépositaire des Titres au Porteur de la Société, avec effet immédiat:
- Fidelia, Corporate & Trust Services S.A., Luxembourg, (RCS Luxembourg B 145.508), ayant son siège social au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALIAFIN S.A.

Référence de publication: 2015043352/14.

(150049747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.



A2B Création S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 180.086.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015043370/9.

(150050080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.

AssurLys, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3432 Dudelange, 10, rue Jean Mylius.

R.C.S. Luxembourg B 155.205.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2015.

Référence de publication: 2015043338/10.

(150049771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.

AmTrust Captive Solutions Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 21, rue Leon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 31.679.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2015.

Référence de publication: 2015043329/10.

(150049959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.

Avant-Garde Collections S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4830 Rodange, 3, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 184.899.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange.

Carlo GOEDERT

Notaire

Référence de publication: 2015043369/12.

(150050338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.

Art of Intelligence S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 21, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 172.884.

EXTRAIT

L'associée Monsieur Dmitry STEPANOV a transféré la totalité de ses parts sociales de la Société (5.205.000 parts sociales) à Monsieur Egor ESIN, né le 20 juin 1996 à Moscow, Russie, résident à Nahimovsky ave 52/57, Flat N°85, 117418, Moscow, Russie, en date du 18 septembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2015043335/13.

(150049744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.



DI-LUX, DISHOP Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 63, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 147.064.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015044368/9.

(150050690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

Advanced Capital Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 90.587.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015043346/10.

(150049899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.

Alix Venture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 157.924.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2014.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2015043353/11.

(150050201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.

Amantea Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 177.971.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 12 février 2015 a décidé d'accepter:

- la démission de Luca Faletti en qualité de gérant de la Société avec effet au 30 janvier 2015;
- la nomination avec effet au 30 janvier 2015 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de Gilberto Mazzocchi, né à Milan (Italie), le 18 mars 1959, et ayant son adresse professionnelle à Herengracht 450 454, 1017 CA Amsterdam, Pays-Bas.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 30 janvier 2015, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, Gérant A
- Dominique LE GAL, Gérant A
- Michael FURTH, Gérant A
- Massimiliano PAVAN, Gérant B
- Ramon VAN HEUSDEN, Gérant B
- Gilberto MAZZOCCHI, Gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Marielle Stijger

Gérant A

Référence de publication: 2015043328/24.

(150049822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.



Art of Intelligence S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 21, avenue Monterey. R.C.S. Luxembourg B 172.884.

Rectificatif de l'extrait du changement d'associé déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 19 mars 2015, référence de publication L150049744

L'associée Monsieur Dmitry STEPANOV a transféré la totalité de ses parts sociales de la Société (5.205.000 parts sociales) à Monsieur Egor ESIN, né le 20 juin 1996 à Moscow, Russie, résident à Nakhimovsky Ave 52/57, Apt.85, 117292, Moscow, Russie, en date du 18 septembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2015043336/14.

(150050092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.

AIM Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 74.676.

La Société a été constituée à Luxembourg suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 25 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 449 du 26 juin 2000.

Les comptes annuels de la Société au 31 août 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AIM Services S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015043350/15.

(150049876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.

Active Earth Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 153.859.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société tenue en date du 11 février 2015

1. Le Conseil d'Administration de la Société est composé des personnes suivantes:

- Daron SHEEHAN, avec adresse professionnelle au 3A Warwick Road, Beaconsfield, HP9 2PE Londres, United Kingdom.
- Maxime MARECHAL avec adresse professionnelle au 106 Route d'Arlon, L-8210 Mamer Grand-Duché de Luxembourg.
 - Natacha DAOUST avec adresse professionnelle au 2, rue d'Arlon L-8399 Windhof Grand-Duché de Luxembourg.
- 2. PriceWaterhouseCoopers avec siège social au 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que Réviseur de la Société.

Les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises viendront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la SICAV appelée à statuer sur l'exercice clôturé au 31 octobre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 19 mars 2015.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015043343/25.

(150050000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.



ALMAGEST Wealth Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 156.840.

Conformément à l'article 17 des statuts et à la résolution du Conseil d'Administration du 09/02/2011 actant la nomination de Monsieur Philippe Loppin de Montmort en qualité de Directeur Délégué;

- Monsieur Philippe Loppin de Montmort, demeurant 12A boulevard Joseph II, L-1850 Luxembourg, agit en qualité de Directeur Délégué dans le cadre de la gestion journalière de la société.

Conformément à l'article 17 des statuts et à la résolution du Conseil d'Administration du 24/12/2014 actant la nomination de Monsieur Benjamin Benedetto dans le cadre de la gestion journalière de la société.

- Monsieur Benjamin Benedetto, demeurant 70 rue Merl, L-2146 Luxembourg, agit en qualité de Directeur Délégué dans le cadre de la gestion journalière de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 20/02/2015.

Référence de publication: 2015043355/17.

(150050054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.

Carmian S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 54.121.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 20 mars 2015

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur DONATI Régis et Monsieur REGGIORI Robert sont renommés administrateurs.

Monsieur DE BERNARDI Alexis est renommé Président du Conseil d'administration

Monsieur VEGAS-PIERONI Louis est renommé commissaire aux comptes.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2018.

Pour extrait sincère et conforme

CARMIAN S.A.

Régis DONATI

Administrateur

Référence de publication: 2015044322/18.

(150051030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

Ataraxie S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.217.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 11 février 2015

En date du 11 février 2015, la Société ATARAXIE S.A. a désigné la société

SGG S.A.,

RCS Luxembourg B0168791

412F, route d'Esch,

L-2086 Luxembourg,

comme dépositaire au sens de l'article 2 de la loi du 28 juillet 2014 relative au dépôt obligatoire et à l'immobilisation des actions et des parts au porteur.

Certifié sincère et conforme

ATARAXIE S.A.

S. BOUREKBA / F. LANNERS

Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2015043366/19.

(150050082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.



Beautylux, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 63, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 117.778.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015044283/9.

(150050424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

Beautylux, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 63, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 117.778.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015044284/9.

(150050425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

Core Solutions International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 183.880.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 19 mars 2015

Le Conseil décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg vers le 11, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, avec effet au 16/03/2015.

Luxembourg, le 19 mars 2015.

Signature

Signataire autorisé

Référence de publication: 2015044313/13.

(150051007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

BPI IX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg. R.C.S. Luxembourg B 192.409.

Extrait des résolutions prises par les associés de la Société en date du 19 mars 2015

En date du 19 mars 2015, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Anne Catherine GRAVE de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 20 mars 2015;
- de nommer Madame Sonia BALDAN, née le 27 janvier 1960 à Luxembourg, au Grand Duché de Luxembourg, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société avec effet au 20 mars 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Collin J. BEECROFT, gérant de catégorie A
- Madame Catherine KOCH, gérant de catégorie B
- Madame Sonia BALDAN, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2015.

BPI IX S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015044293/23.

(150050634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.



Brillenbär Immo s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 188.023.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 20/03/2015.

Référence de publication: 2015044296/10.

(150050812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

Brisas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 157.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015044297/10.

(150050398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

Blue Fin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 4, rue de la Grève.

R.C.S. Luxembourg B 140.676.

Le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2015.

Pour la Société

Référence de publication: 2015044289/12.

(150050422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

BPI X S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 192.820.

Extrait des résolutions prises par les associés de la Société en date du 19 mars 2015

En date du 19 mars 2015, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Anne Catherine GRAVE de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 20 mars 2015;
- de nommer Madame Sonia BALDAN, née le 27 janvier 1960 à Luxembourg, au Grand Duché de Luxembourg, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société avec effet au 20 mars 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit;

- Monsieur Collin J. BEECROFT, gérant de catégorie A
- Madame Catherine KOCH, gérant de catégorie B
- Madame Sonia BALDAN, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2015.

BPI X S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015044295/22.

(150050664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.



Borgo Gestion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R.C.S. Luxembourg B 38.644.

EXTRAIT

Il résulte d'une cession d'actions intervenue entre International Corporate Activities, Intercorp S.A. et Monsieur Alexandre CHATTERJEE, demeurant à L-1526 Luxembourg, 43, rue du Val Fleuri, le 19 mars 2015 que ce dernier est devenu l'associé unique pour les 100 parts sociales.

Luxembourg, le 19 mars 2015.
POUR EXTRAIT CONFORME
Signatures
LA GERANCE

Référence de publication: 2015044292/15.

(150050954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

Barletta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Petrusse. R.C.S. Luxembourg B 120.941.

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'administration du 13 décembre 2014

Conformément à l'article 7 alinéa 3 des statuts et l'article 60 de la loi du 10 août 1915, le conseil a décidé à l'unanimité des voix de nommer M. Camille Castagné, demeurant à L-1512 Luxembourg, 1, rue Pierre Federspiel comme administrateur délégué chargé de la gestion journalière des affaires de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2015.

C. Castagné

Administrateur délégué

Référence de publication: 2015044281/16.

(150051017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

BPI VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg. R.C.S. Luxembourg B 192.201.

Extrait des résolutions prises par les associés de la Société en date du 19 mars 2015

En date du 19 mars 2015, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Anne Catherine GRAVE de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 20 mars 2015;
- de nommer Madame Sonia BALDAN, née le 27 janvier 1960 à Luxembourg, au Grand Duché de Luxembourg, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société avec effet au 20 mars 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Collin J. BEECROFT, gérant de catégorie A
- Madame Catherine KOCH, gérant de catégorie B
- Madame Sonia BALDAN, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2015.

BPI VIII S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015044294/23.

(150050692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.



Lux & Bel Company Corporation, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy. R.C.S. Luxembourg B 187.792.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Signature

Référence de publication: 2015044529/11.

(150050495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

Cresco Urban Yurt, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 187.017.

Résolution des associés du 17/02/2015

Daniel SCHULDIG étant le seul gérant et gérant-délégué de la société, les associés ont décidé de modifier son pouvoir de signature comme suit:

La société est valablement engagée par la signature du gérant unique.

Certifié conforme

Référence de publication: 2015044346/12.

(150050656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

BDPE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 98.017.

EXTRAIT

En date du 17 mars 2015, les associés ont pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Vishal Sookloll, en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat.
- Madame Richel van Weij, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élue nouvelle gérante de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 19 mars 2015.

Référence de publication: 2015044282/15.

(150050420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

Borgo Gestion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 38.644.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2015 que:

1. A été nommé aux fonctions de gérant:

Monsieur Alexandre Chatterjee, avec adresse professionnelle à L-1526 Luxembourg, 43, rue du Val Fleuri en remplacement de Monsieur Michel Schaeffer

Luxembourg, le 18 mars 2015.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2015044291/16.

(150050714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.



Espirito Santo Industrial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 39.299.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue par voie circulaire en date du 1 ^{er} décembre 2014 que M. Vasco Manuel Drago de Sousa Uva, Administrateur de sociétés, né le 19 septembre 1955 à San Sebastiao de Pedreira, Lisbonne, Portugal, avec adresse professionnelle au 43, rue de Santa Marta, E/F, 3° C, 1150-293 Lisbonne, Portugal a été nommé par voie de cooptation à la fonction d'Administrateur en remplacement de M, Lourenço Maria LOPES SARAIVA LOBO, démissionnaire, avec effet au 1 ^{er} décembre 2014.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

Sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour extrait conforme SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2015040952/16.

(150047075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2015.

Liro Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.204.929,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur. R.C.S. Luxembourg B 170.564.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises pas l'associé unique de la Société en date du 20 mars 2015 que:

- La démission de M. Jérôme TIBESAR, gérant classe B de la Société, avec effet immédiat, a été acceptée;
- La personne suivante a été nommée gérant classe B de la Société, avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée:
- * Mr Martin HUBERT, né le 28 avril 1982 à Messancy, Belgique, résidant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2015.

Référence de publication: 2015045202/17.

(150051128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2015.

High Mountain Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 167.760.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale de l'associée unique en date du 6 mars 2015

- 1. Le siège social a été transféré du L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 6 mars 2015.
 - 2. Monsieur Eriks MARTINOVSKIS a démissionné de son mandat de gérant B avec effet au 12 juin 2014.
 - 3. Madame Fanny AUENALLAH a démissionné de son mandat de gérante B avec effet au 5 mars 2015.
- 4. Monsieur Gérard BIRCHEN, né le 13 décembre 1961 à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé gérant B pour une durée indéterminée avec effet au 6 mars 2015.
- 5. Monsieur Marcin PACZKOWSKI, né le 12 mai 1976 à Kozienice (Pologne), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé gérant B pour une durée indéterminée avec effet au 6 mars 2015.

Luxembourg, le 13 mars 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour High Mountain Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015041012/21.

(150046981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2015.



Dahlia B SICAR S.C.A., Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 124.080.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 19 mars 2015

L'Assemblée du 19 mars 2015 a décidé de renouveler le mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé, Deloitte Audit, pour un terme venant à échéance à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Pour extrait sincère et conforme

BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg

Référence de publication: 2015044350/13.

(150050913) Déposé au registre de commerce et des sociét<u>és de Luxembourg, le 20 mars 2015.</u>

City Car, Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 30-32, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 43.821.

DISSOLUTION

L'an deux mille quinze, le treize mars

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

a comparu:

Monsieur Luis FERNANDEZ GARCIA, né le 01 janvier 1945 à Albacete (Espagne), demeurant à L-3940 Mondercange, 104, Rue de Pontpierre,

- a déclaré et a requis le notaire d'acter:
- I. Que «CITY CAR» ("la Société"), ayant son siège social à L-4170 Esch-sur-Alzette, 30-32, Boulevard J.F.Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, Section B sous le numéro 43.821, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 15 avril 1993 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 346 de 1993.
- II. Que le mandant est le propriétaire de mille deux cent quarante-neuf (1.249) des mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant l'entièreté du capital émis de la Société.
- III. Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance de la situation financière et de l'état financier de la susdite Société.
- IV. Que le mandant représentant mille deux cent quarante-neuf (1.249) des mille deux cent cinquante (1.250) actions constituant l'entièreté du capital émis de la Société, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société.
- V. Que le mandant déclare que les dettes ont été payées, que les actifs lui seront attribués et qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, présents et futurs, connus et inconnus de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.
- VI. Que la Société autorise le Mandant, ainsi que les délégués du Mandant dûment autorisés, à signer les documents et actes pouvant être requis pour dissoudre la Société.
- VII. Que décharge pleine et entière est accordée par le Mandant aux administrateurs et au réviseur de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
 - VIII. Qu'il sera procédé à l'annulation des actions de la Société.
- IX. Que les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans à L-4361 Esch-sur-Alzette, 12, Avenue du Rock'n'Roll.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le Mandataire pré-mentionné a signé ensemble avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: FERNANDEZ GARCIA, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16/03/2015. Relation: EAC/2015/6075. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 17/03/2015.

Référence de publication: 2015042217/41.

(150048776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2015.



Development Venture IV S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte. R.C.S. Luxembourg B 195.364.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the tenth of March,

Before Maître Danielle Kolbach, Civil Law Notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

DV IV General Partner S.A., a société anonyme governed by Luxembourg laws, having its registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and in the process of being registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies; and

Colisée Gérance, a société par actions simplifiée, incorporated and existing under the laws of France, having its registered office at La Défense 4, 100, Esplanade du Général de Gaulle Coeur Défense Tour B, 92932 Paris, France and registered with the R.C.S. Nanterre under number 437 666 142;

represented by Sara Lecomte, private employee, by virtue of proxy forms given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

referred to hereafter as the "Shareholders",

Such appearing parties, acting in their capacity as Shareholders, have requested the notary to draw up the articles of incorporation (the "Articles") of a "société en commandite par actions" (the "Company") as follows:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established among DV IV General Partner S.A., as sole unlimited partner (actionnaire commandité) (the "General Partner") and all limited shareholders (actionnaires commanditaires) from time to time, a company (the "Company") in the form of a partnership limited by shares (société en commandite par actions) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of association (the "Articles of Association").

The Company will exist under the name of "Development Venture IV S.C.A."

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any place within the City of Luxembourg by a resolution of the General Partner.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the General Partner.

In the event that, in the view of the General Partner, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the General Partner.

Art. 3. Object. The object of the Company is (i) the acquisition, holding and disposal of intermediary holding vehicles (the "Intermediary Holding Vehicles"), in Luxembourg and/or abroad, whose purpose is the acquisition, development, letting, refurbishment, management and/or disposal of real estate investments (the "Properties"), (ii) the administration, development and management of such real estate holdings, and (iii) the direct and/or indirect financing of the Properties and/or Intermediary Holding Vehicles in which the Company holds, directly or indirectly, a participation or which are members of its group of companies.

The Company may in particular (i) acquire and/or dispose of by way of subscription, purchase, exchange or any other manner any stock, shares and other participations, securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments, and more generally any securities and financial instruments representing ownership rights, claims or transferable securities issued by any public or private issuer, notably but not exclusively by the Intermediary Holding Vehicles; (ii) exercise all rights attached to these securities and financial instruments; (iii) grant any direct and/or indirect assistance to the Intermediary Holding Vehicles in which the Company holds, directly or indirectly, a participation or which are members of its group of companies, in particular by granting loans, facilities or guarantees in any form and for any term whatsoever; (iv) borrow in any kind or form, or issue any debt instrument in any form whatsoever; and (v) carry out any transaction whatsoever, whether commercial or financial, with respect to movable or immovable assets subject always, as regards (i) to (v), that any such action is, directly or indirectly, connected with the acquisition, development, letting, refurbishment, management and/or disposal of real estate investments.



Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at thirty one thousand euro (EUR 31,000.-) represented by:

- one (1) class A share (the "Class A Share"), which shall be held by the unlimited partner (the "Class A Shareholder"), in representation of its unlimited partnership interest in the Company, and.
- thirty thousand nine hundred and ninety nine (30,999) class B' shares (the "Class B' Shares") which shall be held by the unlimited partner and the limited shareholders (the "Class B' Shareholder") in representation of their limited partnership interest in the Company;
 - class B series 1 shares as may be issued in the future (the "Class B Series 1 Shares");
 - class B series 2 shares as may be issued in the future (the "Class B Series 2 Shares");
- class B series 3 shares as may be issued in the future (the "Class B Series 3 Shares"), together with the Class B Series 1 Shares and Class B Series 2 Shares, the ("Class B Shares"), which shall be held by the limited shareholders (the "Class B Shareholders"); and
- class C shares as may be issued in the future (the "Class C Shares"), which shall be held by the unlimited partner and the limited shareholders (the "Class C Shareholders", and together with the Class A Shareholder, the Class B' Shareholders and the Class B Shareholders, the "Shareholders") in representation of their limited partnership interest in the Company.

Each issued share of each class has a nominal value of one euro (EUR 1.-) and is fully paid up.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is booked. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders in the form of a dividend and/or to allocate funds to the legal reserve. For the avoidance of doubt, any distribution of share premium is of the competence of the General Partner.

Art. 6. Shares. Each share entitles to one vote.

The Class A Shares, the Class B Shares, the Class B' Shares and the Class C Shares will be in the form of registered shares.

The Class A Shares, the Class B Shares, the Class B' Shares and the Class C Shares may, in accordance with the Articles of Association and any investment and shareholders agreement to which all Shareholders of the Company and the General Partner are a party (the "Investment and Shareholders Agreement"), carry different rights and obligations, inter alia, with regard to their distribution policy, their fee structure, their drawdown mechanism, their minimum initial commitment, their target investors or their transferability.

Neither the Class B Shares, the Class B' Shares nor the Class C Shares may be sold, assigned, exchanged, pledged, encumbered, hypothecated or otherwise transferred or disposed of except with the prior written consent of the General Partner and, as the case may be, the Investor Advisory Committee, not to be unreasonably withheld or delayed. In the event that the Class B Shares or the Class B' Shares are to be sold, assigned, transferred or otherwise disposed of to (i) an Affiliate (as defined in article 34) of the transferring Class B Shareholder or Class B' Shareholder, as the case may be or (ii) at a time where no Drawdown Notice (as defined in article 34) may be issued anymore by the Company, the General Partner and Investor Advisory Committee, as the case may be, may not withhold their approval. A German Class B Shareholder or Class B' Shareholder who is subject to the provisions of the German Insurance Supervisory Act (Versicherungsaufsichtsgesetz - "VAG") and allocates the Class B Shares or Class B' Shares to its restricted assets directly or indirectly through a special purpose vehicle (gebundenes Vermögen) and who has notified the General Partner of such quality (the "Specified German Investor") may sell, exchange, or otherwise transfer or dispose of its Class B Shares or Class B' Shares without the prior written consent of the General Partner and, as the case may be, the Investor Advisory Committee to any other insurance company and/or credit institution (bank) and/or financial services institution located in the European Economic Area or any EU AIF (as defined in the Directive 2011/61/EU of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011 on Alternative Investment Fund Managers (the "AIFM Directive")) provided that (i) the minimum transfer requirements as stipulated by the General Partner in agreement with the shareholders from time to time (the "Minimum Transfer Requirements") are fulfilled, (ii) the transferring transferor and the transferee meet the requirements under any agreement entered into from time to time among the Shareholders and (iii) the appointed trustee for their restricted assets (or its representative) has granted the prior written approval according to Sec. 70 of the German Insurance Supervisory Act (Versicherungsaufsichtsgesetz - "VAG"). The General Partner shall instruct the registrar agent to enter this approval requirement (Treuhändersperrvermerk) in the shareholder's register in respect of each Specified

If a Class B Shareholder or Class B' Shareholder wishes to sell (the "Selling Shareholder") all or part of its Class B Shares or Class B' Shares (the "Offered Shares"), (i) to any person or persons who are not Affiliates of such Selling Shareholder and (ii) at a time where a Drawdown Notices may still be issued by the Company, it shall be required to first make an irrevocable offer to sell the Offered Shares to the other Class B Shareholders or Class B' Shareholders, as



the case may be (the "Pre-empting Shareholders") in a written notice (the "Transfer Notice") to the Company setting out the details of the Offered Shares and the price for the Offered Shares and any other terms which the Selling Shareholder is willing to accept (together the "Terms"). The Company will inform the Pre-empting Shareholders within ten (10) calendar days of the receipt by it of such Transfer Notice. The Preempting Shareholders shall, within thirty (30) calendar days of receipt by them of the Transfer Notice (the "Offer Deadline"), either accept or refuse the offer by notice in writing to the Selling Shareholder (the "Acceptance Notice"), it being understood that the offer may only be accepted or refused in full by the Pre-empting Shareholders. Should more than one Shareholder wish to purchase the Offered Shares and unless the Shareholders wishing to purchase the Offered Shares agree otherwise, the Offered Shares shall be purchased on a prorated basis to the Shareholder's participation in the Company.

On accepting an offer, the Pre-empting Shareholders shall notify the Selling Shareholder and the Company in writing of the acceptance of the offer in respect of the Offered Shares and the Selling Shareholder shall sell and the Pre-empting Shareholders shall buy the Offered Shares on the Terms.

If the Pre-empting Shareholders do not accept the offer in respect of the Offered Shares or if the Pre-empting Shareholders fail to respond to the offer within thirty (30) calendar days of the receipt of the Transfer Notice, the Selling Shareholder shall be free to sell the Offered Shares (in whole, but not in part) to a third party on the Terms or on terms and conditions more favourable to the Selling Shareholder for a period of up to six (6) months provided that the proposed transferee has been approved by the General Partner and Investor Advisory Committee, such consent not to be unreasonably withheld. The General Partner shall notify the Selling Shareholder of the approval or rejection by the General Partner and the Investor Advisory Committee of the proposed transfer within twenty (20) Business Days of having been notified by the Selling Shareholder of (i) the identity of the proposed transferee, (ii) the price for the Offered Shares and (iii) any other terms of the transfer. Any failure to respond by the General Partner shall be considered as a rejection of the transfer proposal. If, at the end of such six (6) months period, the Selling Shareholder has not transferred the Offered Shares, the Selling Shareholder must go through the full pre-emption procedure again if it wishes to sell the Shares. Specified German Investors may transfer their Class B Shares or Class B' Shares without the approval by the General Partner and the Investor Advisory Committee to any other insurance company and/or credit institution (bank) and/or financial services institution located in the European Economic Area or any EU AIF (as defined in the AIFM Directive) provided that the Minimum Transfer Requirements are fulfilled, (ii) the transferring transferor and the transferee meet the requirements under any agreement entered into from time to time among the Shareholders and (iii) the appointed trustee for their restricted assets (or its representative) has granted the prior written approval according to Sec. 70 of the German Insurance Supervisory Act (Versicherungsaufsichtsgesetz - "VAG"). The General Partner shall instruct the registrar agent to enter this approval requirement (Treuhändersperrvermerk) in the shareholder's register in respect of each Specified German Investor.

Save in case of removal of the General Partner, the Class A Shares may only be transferred to an Affiliate of the General Partner. Any transfer of the Class A Shares is subject to the Shareholders (i) approving this transfer in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Association or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Association and (ii) determining, as appropriate, which person(s) shall act as general partner(s) of the Company after the relevant transfer. The Articles of Association will be amended accordingly. Any transfer of Class A Shares not approved by the Shareholders shall be unenforceable against the Company.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

None of the Shareholders shall, except with the prior consent of the General Partner and, where applicable, the Investor Advisory Committee, create or permit to subsist any security interest, encumbrance, lien, or charge over, or grant any option or other rights in all or any of the shares held by it.

The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

A Shareholders' register, which may be examined by any Shareholder, will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each Shareholder and the indication of the number, class and series of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each Shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the Shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the Shareholders' register may be delivered to the Shareholders upon their request. The Company may issue multiple registered share certificates.

Any transfer of registered shares will be registered in the Shareholders' register by a declaration of transfer entered into the Shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the Shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Association and resolutions adopted by the general meeting of Shareholders.

Art. 7. Authorised Capital, Increase and Reduction of Capital. The authorised capital of the Company is set at six hundred million euro (EUR 600,000,000) divided into one (1) Class A Share, five hundred and sixty nine million nine



hundred and ninety nine thousand nine hundred and nine ninety nine (569,999,999) Class B Shares of whatever Series, twenty million (20,000,000) Class B' Shares and ten million (10,000,000) Class C Shares. Each authorised share of each class has a nominal value of one euro (EUR 1,-).

The General Partner is authorised and empowered, within the limits of the authorised capital, to (i) realise any increase of the issued capital in one or several successive tranches, following, as the case may be, the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the General Partner within the limits of the authorised capital under the terms and conditions of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds, notes or similar instruments as from time to time issued by the Company, by the issuing of new shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue or successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the Shareholders in the case of issue of shares against payment in cash. This authorisation is valid during a period ending after five years from the publication of the incorporation deed dated 10 March 2015 and it may be renewed by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Association or, as the case may be, the Laws for any amendment of the Articles of Association.

The General Partner may delegate to any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of the issue of new shares under the authorised capital.

Following each increase of the issued capital of the Company within the limits of the authorised capital, realised and duly stated in the form provided for by the Laws, article 5 of the Articles of Association will be modified so as to reflect the actual capital increase. Such modification will be recorded in a notarial deed upon the instructions of the General Partner or of any person duly authorised and empowered by the General Partner for this purpose.

The issued and/or authorised capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Association or, as the case may be, the Laws for any amendment of the Articles of Association.

The new shares to be subscribed for by contribution in cash will be offered by preference to the existing shareholders firstly of the same class, secondly of the same series (if any) and then to the other shareholders in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding. The General Partner shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty (30) days.

Notwithstanding the above, the general meeting of Shareholders, voting in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Association or, as the case may be, the Laws for any amendment of the Articles of Association may limit or withdraw the preferential subscription right or authorise the General Partner to do so.

Art. 8. Restrictions on Ownership of Shares. The Company may restrict or prevent the ownership of its shares by any person, firm or corporate body, if, in the opinion of the Company, such holding may be detrimental to the Company, if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or foreign, or if as a result thereof the Company may become exposed to tax or other financial disadvantages that it would not have otherwise incurred. In that event, the Company may proceed to the compulsory redemption of the relevant shares as set out below.

The subscription for shares in the Company is reserved to professional investors within the meaning of the AIFM Directive.

Art. 9. Acquisition of Own Shares, Redemption of Shares. The Company may acquire its own Class B Shares, Class B' Shares and/or Class C Shares, but not its Class A Shares. The acquisition and holding of its own Class B Shares, Class B' Shares and/or Class C Shares will be in compliance with the conditions and limits established by the Laws.

To the extent permissible, Class B Shares, Class B' Shares and/or Class C Shares may be called for compulsory redemption notably where (i) the Shareholder has materially violated any provisions of the Articles of Association or (ii), in the reasonable judgment of the General Partner, the continued participation of a Shareholder is likely to cause the Company to violate any material law or regulation or to impose a material tax, regulatory or other burden on the Company. The price at which the Class B Shares, Class B' Shares and/or Class C Shares may be compulsory redeemed shall be hundred percent (100%) of the sum of the drawn Commitment attributable to such Class B or Class B' Shares and/or Class C Shares.

In no circumstance may a Shareholder request the Company for the redemption of its shares.

Any Class B Shareholder, Class B' Shareholder or Class C Shareholder (the "Defaulting Shareholder") who does not pay-up in due time to the Company any amount which may have been called in by the General Partner in accordance with applicable contractual arrangements will automatically be subject to late payment penalties, without further notice to the shareholder by imposition of an interest charge at a rate equal to Euribor one month plus five percent (5%) per annum on the aggregate amount called by the General Partner as from the day the capital call was due to be funded and until the date of payment of the full amount of said capital call (and any default interest thereon) (the "Default Interest").

If such default is not remedied within a period of five Business Days from notice by the Company, the Company will adopt one or more of the following measures, unless the costs of these measures are likely, in the Company's view, to be disproportionate to the likely benefit to the non-defaulting Class B Shareholders, Class B' Shareholders or Class C Shareholders, the Company may allow, but not oblige, the non-defaulting Class B Shareholders, Class B' Shareholders or



the non-defaulting Class C Shareholders, in proportion to their respective undrawn Commitments (as defined in article 34) or otherwise in accordance with applicable contractual arrangements between the Company and the shareholders and each in respect only of his class of shares, to purchase the Class B Shares, Class B' Shares or Class C Shares held by the Defaulting Shareholder at a price, in cash, equal to the lesser of (i) fifty percent (50%) of the net asset value of the Class B Shares, Class B' Shares and/or Class C Shares and (ii) fifty percent (50%) of the sum of the drawn Commitment attributable to such Class B Shares, Class B' Shares and/or Class C Shares of the Defaulting Shareholder.

For the purposes of the above, the Company shall be deemed to be irrevocably authorised to offer for transfer the shares of a Defaulting Shareholder, the Defaulting Shareholder is deemed to have consented to such transfer and such consent may not be withdrawn.

Notwithstanding the above, and without prejudice to any claims by the non defaulting Class B Shareholders, Class B' Shareholders or Class C Shareholders, the Company may use any method to enforce its rights against a Defaulting Shareholder and the Company shall be entitled to request indemnification for any prejudice it may suffer as a result of such default.

When entitled to do so, the Company may call for compulsory redemption, in whole or in part, of the relevant Class B Shares, Class B' Shares or Class C Shares or redemption, in whole or in part, of the Defaulting Shareholder's Class B Shares, Class B' Shares or Class C Shares, by notice sent by registered mail at the address which appears in the register of Shareholders of the Company mentioning (i) the date of redemption, (ii) the number of Class B Shares, Class B' Shares or Class C Shares called for redemption, (iii) the redemption price, and (iv) the method of payment of the redemption price.

Chapter III. - Management, Auditors and Depositary

Art. 10. Management. The Company shall be managed by DV IV General Partner S.A., in its capacity as General Partner and holder of all the Class A Shares of the Company.

The General Partner may be removed in the event of gross negligence, wilful misconduct or fraud or a material breach of the terms of the Investment and Shareholders Agreement, which breach has been assessed as such by an expert opinion of a law firm of international reputation in the Grand Duchy of Luxembourg selected by the Investor Advisory Committee, on the part of the General Partner by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Laws or, as the case may be, the Articles of Association for any amendment of the Articles of Association and subject to the selection and approval of a replacement general partner acquiring the Class A Shares at a fair price or payment by the Company of such compensation each time as agreed in the Investment and Shareholders Agreement.

As from the second anniversary of the First Closing Date, the General Partner may be removed at any time without cause by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Laws or, as the case may be, the Articles of Association for any amendment of the Articles of Association, which resolution however, in addition, shall only be validly adopted if (A) it comprises the affirmative vote of (i) 75% of the holders of Class B Shares and cumulatively (ii) 75% of the holders of Class B Shares (or their Affiliates to whom such Class B Shares have been transferred) and who (a) have originally acquired such Class B Shares upon direct subscription thereof (as opposed to by transfer, other than from any Affiliate) and (b) who have not been the object of a change of control (i.e. by ceasing to be an Affiliate of its original parent undertaking), and (B) and subject to the selection and approval of replacement general partner acquiring the General Partner's Class A Shares in the Company at a fair price or payment by the Company of such compensation each time as agreed in the Investment and Shareholders Agreement.

The General Partner may not voluntarily withdraw as the general partner of the Company without a replacement general partner being found and without a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Laws or, as the case may be, the Articles of Association for any amendment of the Articles of Association and subject to the selection and approval of a replacement general partner acquiring the Class A Shares at a fair price.

The Company qualifies as an alternative investment fund (AIF) within the meaning of the AIFM Directive. The General Partner will appoint an external alternative investment fund manager within the meaning of the AIFM Directive (the "Investment Manager") to perform the investment management (risk management and portfolio management) of the Company, as well as, if the General Partner thinks appropriate in its absolute discretion, other functions referred to in Annex I of the AIFM Directive.

The limited partners shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 11. Powers of the General Partner. The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's corporate object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Association or the Laws to the general meeting of Shareholders, to the Investment Manager, or to the Auditors (as defined in Article 17) are in the competence of the General Partner.

Art. 12. Delegation of Powers, Representation of the Company. The General Partner may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its choice.



The General Partner may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its choice.

The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the General Partner (acting, in the case of the General Partner being a legal entity, through one or more duly authorised signatories, such as provided for in the articles of incorporation of the General Partner and as designated by the General Partner at its sole discretion).

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature of any person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the General Partner, within the limits of such special power.

Art. 13. Management Fees and Expenses. The General Partner (or such person as the General Partner may designate) will be entitled to receive a fee (the "Management Fee"). The modalities for the determination of the Management Fee shall be determined by mutual agreement between the Shareholders and the General Partner.

The General Partner may in certain circumstances be entitled to the reimbursement of all reasonable expenses whatsoever incurred by it in relation to the management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 14. Conflicts of interest. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that the General Partner (or any one of its directors, managers, officers or employees), the officers or employees of the Company have a personal interest in, or is a director, manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 15. Liability of the General Partner. The General Partner shall be jointly and severally liable with the Company for all liabilities of the Company which cannot be met out of the Company's assets.

The limited shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than exercising their rights as shareholders in general meetings or otherwise, and, consequently, they shall only be liable for payment to the Company up to the nominal value of each share (and share premium if any) in the Company owned by them.

Art. 16. Dissolution, Incapacity or Bankruptcy of the General Partner. In the case of dissolution, legal incapacity or bankruptcy of the General Partner or where for any other reason it is impossible for the General Partner to act, the Company will not be automatically dissolved.

In that event, the Auditors shall designate one or more administrators, who need not be shareholders themselves, until such time as the general meeting of Shareholders shall convene for purposes of appointing a new General Partner.

Within fifteen (15) calendar days of their appointment, the administrator(s) shall convene the general meeting of Shareholders in the manner provided for by the Articles of Association or, as the case may be, the Laws.

The administrators' duties consist in performing urgent acts and acts of ordinary administration until such time as the general meeting of Shareholders referred to here above shall convene.

The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

- **Art. 17. Auditors.** The business of the Company and its financial situation, including more particularly its books and accounts, shall be supervised by certified auditors (réviseurs d'entreprises agréés) (the "Auditors").
- **Art. 18. Depositary.** Upon designation of the Investment Manager the assets of the Company will be entrusted to a depositary, appointed in accordance with the provisions of article 21 of the AIFM Directive.

Chapter IV. - Shareholders

Art. 19. Powers of the General Meeting of Shareholders. The general meeting of Shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of Shareholders pursuant to the Articles of Association and the Laws.

Any regularly constituted general meeting of Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders.

- **Art. 20. Annual General Meeting.** The annual general meeting of Shareholders will be held on the first Tuesday of June of each year at 3:00 p.m. at the registered office of the Company or such any other place in Luxembourg as may be specified in the notice convening the meeting. If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.
- **Art. 21. Other General Meetings.** The General Partner or the Auditors may convene general meetings of Shareholders (in addition to the annual general meeting of Shareholders). Such meetings must be convened if Shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's capital so require.

General meetings of Shareholders, including the annual general meeting of Shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the General Partner, which is final, circumstances of force majeure so require.



Art. 22. Notice of General Meetings. Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with the Laws or the Articles of Association.

The convening notice sent to the Shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant meeting. The agenda for a general meeting of Shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Association and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of Shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 23. Attendance, Representation. All Shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of Shareholders.

A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a Shareholder himself, as his proxy holder. The General Partner may determine any conditions that must be fulfilled in order for a Shareholder to take part in a general meeting of Shareholders.

Shareholders, participating in a general meeting of Shareholders by videoconference or any other similar means of telecommunication allowing for their identification, shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy all technical requirements to enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

Art. 24. Proceedings. Any general meeting of Shareholders shall be presided by a person designated by the General Partner or, in its absence, by the general meeting of Shareholders.

The chairman of the general meeting of Shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of Shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of Shareholders who need not be a Shareholder itself.

The chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the bureau of the general meeting.

Art. 25. Adjournment. The General Partner may forthwith adjourn any general meeting of Shareholders by four (4) weeks. The General Partner must adjourn a meeting if so required by Shareholders representing at least twenty percent (20%) of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of Shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

Art. 26. Vote. Each Share entitles the holder thereof to one vote.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of the Shareholders resolves by a simple majority vote to adopt another voting procedure.

Unless otherwise provided by Laws or by these Articles of Association, all resolutions of the annual or ordinary general meeting of the Shareholders shall be taken by simple majority of votes, regardless of the proportion of the capital represented.

In addition, no decision shall be validly taken without the prior written approval of the General Partner, subject to any contrary provisions contained in these Articles of Association or any agreement entered into from time to time among the Shareholders.

An extraordinary general meeting of the Shareholders convened to amend any provisions of these Articles of Association shall not validly deliberate unless (a) at least one half of the shares are represented and (b) the agenda indicates the proposed amendments to these Articles of Association and, where applicable, the text of those which concern the objects or the form of the Company.

If the first of the conditions in article above is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by these Articles of Association or by the Laws. That convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the shares represented.

At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attached to shares for which the Shareholder has not taken part in the vote, has abstained or has returned a blank or invalid vote.

However, resolutions to change the nationality of the Company or to increase the commitments of the Shareholders may only be adopted by the unanimous decision of the Shareholders.

Art. 27. Minutes. The minutes of the general meeting of Shareholders shall be signed by the members of the bureau and may be signed by any Shareholders or proxyholders, who so request.



Chapter V. - Financial year, Financial statements, Information of shareholders, Valuation, Distribution of profits

Art. 28. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 29. Adoption of Financial Statements and Information of shareholders. The General Partner shall prepare, for approval by the Shareholders, annual statutory and/or consolidated accounts in accordance with the requirements of the Laws and the International Financial Reporting Standards ("IFRS").

The annual statutory and/or consolidated accounts will at least contain the information referred to in the AIFM Directive.

The annual statutory accounts will be made available to the shareholders for each financial year no later than 6 months following the end of the financial year.

Any financial and other information concerning the Company, as prescribed by the AIFM Directive and the Laws, including without limitation the information referred to in article 23 of the AIFM Directive as well as any material changes thereof, will be made available free of charge to each shareholder before it invests in the Company on any bank business day during normal business hours at the registered office of the Company.

The annual statutory accounts are submitted to the general meeting of Shareholders for approval.

Art. 30. Valuation. The net asset value of the shares of the Company will be calculated at the end of each financial year, as defined in article 31 of these Articles of Association, on the basis of the audited annual statutory and/or consolidated accounts of the Company, the latter being prepared in accordance with IFRS accounting principles.

The Investment Manager will, upon its appointment, ensure that the net asset value of the shares of the Company is calculated and disclosed to the Shareholders in accordance with the AIFM Directive and other applicable Laws, and that remedial procedures are in place in the event of an incorrect calculation of the net asset value.

The value of the Company's assets will be calculated at the end of each financial year, as defined in article 31 of these Articles of Association, on the basis of the audited annual statutory and/or consolidated accounts of the Company, the latter being prepared in accordance with IFRS accounting principles.

The Investment Manager will, upon its appointment, be responsible for the independent valuation of the Company's assets, such valuation being performed properly and independently from the portfolio management function, in accordance with the AIFM Directive and other applicable Laws; however; the Investment Manager may elect to also appoint an external valuer within the meaning of the AIFM Directive for the proper and independent valuation of the Company's assets.

Art. 31. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company at least five percent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon as such Legal Reserve amounts to ten percent (10%) of the issued capital of the Company.

Unless otherwise instructed by each Class C Shareholder, any amount of whatever nature (dividend, reimbursement of share premium, etc.) attributable to the Class C Shareholders during a five (5)-year period as from the issuance of such Class C Shares shall be held in a segregated reserve account in the Company's accounting (the "Special Reserve"). As from the expiry of the aforementioned five (5)-year period, and provided that the Class A Shareholders, Class B Shareholders, Class B' Shareholders have received an amount equal to their pro rata share of the aggregate Funded Commitments increased by an Internal Rate of Return of ten per cent (10%), the amounts held in the Special Reserve may be distributed to the Class C Shareholders upon a decision in this respect made by the Class C Shareholders. For the purpose of paragraph 1 to 5 of this article 31, amounts placed in the Special Reserve shall be deemed received by the Class C Shareholders.

After allocation to the Legal Reserve and prior to any other distributions, the general meeting of Shareholders shall each year declare a cumulative, preferred dividend on the Class B' Shares and the Class C Shares equal to the Specific Income. Subject to availability of distributable amounts, the general meeting of Shareholders shall increase such a dividend on the Class B' Shares and the Class C Shares by an amount equal to the reimbursement of principal (if any) the Company has received on the loans granted by the Company out of the proceeds of (all or part) of the issue of the Class B' Shares and the Class C Shares, provided that, in relation to such reimbursement of principal and in order to avoid any double counting, the holders of the Class B' Shares and Class C Shares have not received proceeds from capital reductions in an amount equal to such increased dividend.

Following such preferred distribution on the Class B' Shares and the Class C Shares in respect of all previous financial years, the general meeting of Shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to Class A Shareholder, Class B Shareholders, Class B' Shareholders and Class C Shareholders in the following priority:

- 1 Firstly, pari passu, to the Class A Shareholder, Class B Shareholders, Class B' Shareholders and to the Class C Shareholders until they have received an amount equal to their pro rata share of the aggregate Funded Commitments;
- 2 Secondly, pari passu, to the Class A Shareholder, to the Class B Shareholders, Class B' Shareholders and to the Class C Shareholders, the amount necessary to deliver to the latter, on a cumulative basis, an Internal Rate of Return of



ten per cent. (10%) per annum compounded quarterly on the amounts paid to Class A Shareholders, Class B Shareholders and Class C Shareholders in accordance with the first paragraph above;

- 3 Thirdly, pari passu, eighty per cent. (80%) to the Class B Shareholders, Class B' Shareholders, Class C Shareholders (without counting as regards the latter their Carried Interest entitlement) and to the Class A Shareholder and twenty per cent. (20%) to the Class C Shareholders until the Class B Shareholders, Class B' Shareholders, Class C Shareholders (without counting as regards the latter their Carried Interest entitlement) and Class A Shareholder have received total distributions representing, on a cumulative basis, an Internal Rate of Return of thirteen per cent annual (13%) per annum compounded quarterly on the amounts paid to Class A Shareholder, Class B Shareholders, Class B' Shareholders and Class C Shareholders in accordance with the first paragraph above;
- 4 Fourthly, pari passu, seventy per cent. (70%) to the Class B Shareholders, Class B' Shareholders, Class C Shareholders (without counting as regards the latter their Carried Interest entitlement) and to the Class A Shareholder and thirty per cent. (30%) to the Class C Shareholders until the Class B Shareholders, Class B' Shareholders, Class C Shareholders (without counting as regards the latter their Carried Interest entitlement) and Class A Shareholder have received total distributions representing, on a cumulative basis, an Internal Rate of Return of (18%) per annum compounded quarterly on the amounts paid to Class A Shareholder, Class B Shareholders, Class B' Shareholders and Class C Shareholders in accordance with the first paragraph above;
- 5 Fifthly, to the extent that there are any funds remaining available for distribution, pari passu, sixty five per cent. (65%) to the Class B Shareholders, Class B' Shareholders, Class C Shareholders (without counting as regards the latter their Carried Interest entitlement) and Class A Shareholder and thirty five per cent. (35%) to the Class C Shareholders.

Distributions will be made in cash unless a Shareholder agrees to a distribution in kind.

In order to determine relevant thresholds and levels of returns to the Class B Shareholders, (i) any returns on Shareholder loans, as may from time to time be granted by the Class B Shareholders to the Company, and on the Class B Shares shall be aggregated and considered, (ii) such return is to be calculated on the sum of the principal amount of the Shareholder loans and the subscription amount of the Class B Shares and (iii) the relevant thresholds triggering the various carried interests, are calculated with respect to each Series of Class B Shares separately. For any allocation between the Class B Shareholders, Class B' Shareholders and Class C Shareholders, the allocation shall be such that, in the aggregate, the Fee 1 will exclusively be supported by the holders of Class B Series 1 Shares and Class B' Shares and Class C Shares, the Fee 2 will exclusively be supported by the holders of Class B Series 2 Shares and the Fee 3 will exclusively be supported by the holders of Class B Series 3 Shares.

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the General Partner may pay out an advance payment on dividends to the holders of the Class A Shares, Class B Shares, Class B' Shares and Class C Shares. The General Partner fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 32. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Association or, as the case may be, the Laws for any amendment of the Articles of Association.

Should the Company be dissolved, the liquidation will in principle be carried out by the General Partner.

After payment of or provision for all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the holders of Class A Shares, Class B Shares, Class B' Shares and Class C Shares so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII. - Applicable law, Definitions

Art. 33. Interpretation and applicable Law. All matters not governed by the Articles of Association shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies and the law of 12 July 2013 on alternative investment fund managers, as amended.

In these Articles of Association:

- a reference to:
- a) one gender shall include each gender;
- b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.
- the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;



- the headings to these Articles of Association do not affect their interpretation or construction.

Art. 34. Definitions. "Affiliate" means in relation to the Person concerned:

- Any entity Controlled, directly or indirectly, by such Person;
- Any entity that Controls, directly or indirectly, such Person;
- Any entity directly or indirectly under common Control with such Person;

* any pooled investment, including but not limited to a fund for joint account, which is managed and/or advised by such Person, by such Person's main investment adviser or by the same entity or entities as such Person, including any participants in such pooled investment; and

* If such Person is a custodian/depositary or trustee holding shares or other relevant property for the benefit of a beneficiary, such beneficiary, any Person that is Controlled, directly or indirectly, by such beneficiary, any Person that Controls, directly or indirectly, such beneficiary, any Person directly or indirectly under common Control with such beneficiary, any trustee of a trust in which all or substantially all of the beneficial interests are held directly or indirectly by such beneficiary or any of the foregoing, and any additional or replacement custodian for such beneficiary or any of the foregoing;

"Business Days" has the meaning given in the Investment and Shareholders Agreement;

"Cash Flows" means all the cash inflows and outflows between the Class A Shareholder, the Class B Shareholders, the Class B' Shareholders, the Class C Shareholders, the General Partner and the Company, such as but not limited to capital contributions, Equalisation Premium, shareholders' loans, dividends, interests on shareholders' loans, liquidation profits or losses, repayment of capital and shareholders' loans, such cash flows being compounded on a quarterly basis on the assumptions that all of the inflows and outflows during a particular quarter shall be treated as having occurred at the end of the quarter;

"Capital Commitment" means a commitment of a Class B Shareholder to subscribe for Class B Shares or a Class B' Shareholder to subscribe for Class C Shares;

"Carried Interest" means the amount distributable to the Class C Shareholders pursuant to the provisions of paragraph 1 to 5 of article 31;

"Commitments" means the aggregate commitments of funds (whether as capital or loans) which Class B Shareholders, Class B' Shareholders and Class C Shareholders will commit to invest in the Company together with the commitment of the General Partner in respect of the Class A Share;

"Control" unless otherwise defined herein, means the ability to exercise control over an entity whether by ownership of the majority of voting rights or a by dominant influence whether by way of contract or de facto practice and regardless of whether or not the party exercising control over said entity holds any direct ownership of the share capital of said entity; the terms "Controlled" and "Controlling" shall be construed accordingly;

"Development Project" means (i) the acquisition of a plot of land and the development of a Property thereon, (ii) the extensive refurbishment of a Property already built or (iii) the redevelopment of an existing Property, where such Development Project is expected to be realized through a project manager agreement, through a guaranteed maximum price agreement or through a sale on plans;

"Drawdown Notice" means any written notice of at least ten (10) Business Days delivered by the Company to the to the Class B Shareholders, Class B' Shareholders and/or Class C Shareholders setting forth the amount of the relevant Capital Commitment drawn down which will be net of any bank fees (including any transfer fees), how this amount is divided, the date of the required payment and the number of Class B Shares and/or Class C Shares to be issued;

"Equalisation Premium" has the meaning given in the Investment and Shareholders Agreement;

"Fee 1" means the part of the Management Fee supported by the holders of Class B Series 1 shares and Class B' Shares and Class C Shares;

"Fee 2" means the part of the Management Fee supported by the holders of Class B Series 2 shares;

"Fee 3" means the part of the Management Fee supported by the holders of Class B Series 3 shares;

"First Closing Date" has the meaning given in the Investment and Shareholders Agreement;

"Funded Commitments" means the aggregate amount of funds (whether as capital or loans) paid by the Class A Shareholder, Class B Shareholders, Class B' Shareholders and Class C Shareholders in full or partial satisfaction of their Commitments:

"Investor Advisory Committee" has the meaning given in the Investment and Shareholders Agreement;

"IRR" or "Internal Rate of Return" means the compounded annual internal rate of return, being that discount rate which when applied to the Cash Flows produces a net present value equal to zero as calculated on a quarterly basis. By convention, the aggregate of relevant cash inflows to the Company will be deemed as negative figures and the aggregate of relevant cash outflows from the Company will be deemed as positive figures;

"Person" means any individual, partnership, corporation, limited liability company, trust or other entity;

"Properties" means the land and/or properties acquired or to be acquired by the Company and which is the object of a Development Project;



"Specific Income" means the positive result of all income (net of withholding taxes) and proceeds deriving directly from the loans granted by the Company out of the proceeds of the Class B' Shares and the Class C Shares, as received or realized by the Company (including, but not limited to, interest payments, foreign exchange gain on the loans, but excluding reimbursement of principal of the loans), following deduction of (i) all taxes at the then prevailing tax rate that the Company would have to bear, (ii) all out of pocket costs and expenses incurred, payable or paid by the Company in connection with such loans, (iii) losses suffered by the Company related to the loans, (iv) accounting losses carried forward related to the loans, as such Specific Income is reasonably determined by the General Partner and (v) an amount equal to the margin that the Company applies in the frame of its back-to-back financing activity;

"Total Commitments" means the total amount of Commitments of the Class B Shareholders, Class B' Shareholders, Class C Shareholders and of the General Partner.

Subscription and payment

	he Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the shares as follows:	
	Colisée Gérance SAS	1 class B' share
	DV IV General Partner S.A	1 class A shares
		30,998 class B' shares
	Total:	31,000 shares
.ا۔	All these shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand Euros (EUR 3'	1,000) is forthwith at

the free disposal of the Company, as it has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about one thousand three hundred euros (EUR 1,300.-).

First extraordinary general meeting of the shareholders

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and acting as Shareholders of the Company pursuant to article 16 of the Articles, have immediately taken the following resolutions:

- 1. The Company's address is fixed at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- 2. The following has been appointed as independent auditor for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the shareholders to be held in 2020: Mazars Luxembourg, a société anonyne incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 10A, rue Henri Schnadt L-2530 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B159962.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Redange-sur-Attert on the day named at the beginning of this document

After reading the present deed to the proxyholders of the appearing parties, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholders have signed together with the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dixième jour de mars,

Par-devant Maître Danielle Kolbach, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

DV IV General Partner S.A., une société anonyme régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg; et,

Colisée Gérance, une société par actions simplifiée, régie par les lois de France, ayant son siège social au La Défense 4, 100, Esplanade du Général de Gaulle Coeur Défense Tour B, 92932 Paris, France et immatriculée auprès du RCS de Nanterre sous le numéro 437 666 142;



représentées par Sara Lecomte, employée privée, en vertu de procurations signées sous seing privé, lesquelles, paraphées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui,

désignées ci-après comme les "Actionnaires",

lesquelles comparantes, agissant en leur qualité d'Actionnaires, ont requis le notaire instrumentant de dresser les statuts (les "Statuts") d'une société en commandite par actions (la "Société ") comme suit:

Chapitre I er . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1 er. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes entre DV IV General Partner S.A., gérant commandité unique (le «Gérant Commandité») et tous les actionnaires commanditaires de temps à autre, une société (la «Société») sous la forme d'une société en commandite par actions, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (les «Lois») et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination «Development Venture IV S.C.A.».

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société sera établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision du Gérant Commandité.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis, soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger, par une décision du Gérant Commandité.

Dans l'hypothèse où le Gérant Commandité estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements surviendraient ou seraient imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Gérant Commandité.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet (i) l'acquisition, la détention et la cession de véhicules de détention intermédiaire (les «Véhicules de Détention Intermédiaire»), à Luxembourg et/ou à l'étranger, dont l'objet est l'acquisition, le développement, la location, la réorganisation, la gestion et/ou la cession d'investissements immobiliers (les «Propriétés»), (ii) l'administration, le développement et la gestion de ces participations immobilières, et (iii) le financement direct et/ou indirect des Propriétés et/ou Véhicules de Détention Intermédiaire dans lesquels la Société détient, directement ou indirectement, une participation ou qui sont membres de son groupe de sociétés.

La Société peut notamment (i) acquérir et/ou céder par voie de souscription, d'achat, d'échange ou autrement toutes actions, parts et autres titres de participation, obligations, bons de caisse, certificats de dépôts et autres titres de dette et plus généralement tous titres et instruments financiers représentant des droits de propriété, des créances ou des titres transmissibles émis par tous émetteurs publics ou privés, notamment mais pas exclusivement par les Véhicules de Détention Intermédiaire, (ii) exercer tous droits attachés à ces titres et instruments financiers, (iii) accorder toute assistance directe et/ou indirecte aux Véhicules de Détention Intermédiaire dans lesquels la Société détient, directement ou indirectement, une participation ou qui sont membres de son groupe de sociétés, notamment par voie de prêts, de facilités ou de garanties sous quelle forme et pour quelque durée que ce soit, (iv) emprunter sous quelque forme que ce soit, ou émettre tout instrument de dette sous quelque forme que ce soit, et (v) exécuter toute transaction quelle qu'elle soit, qu'elle soit commerciale ou financière, relative à des biens meuble ou immeuble, à condition toujours que pour les points (i) à (v) toutes ces opérations se rapportent, directement ou indirectement, à l'acquisition, le développement, la location, la réorganisation, la gestion et/ou la cession d'investissements immobiliers.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par:

- une (1) action de catégorie A (l'«Action de Catégorie A»), qui sera détenue par l'actionnaire commandité (l'«Actionnaire de Catégorie A»), en représentation de son engagement indéfini dans la Société;
- trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30.999) actions de catégorie B' (les «Actions de Catégorie B'») qui seront détenues par l'actionnaire commandité et les actionnaires commanditaires (l'«Actionnaire de Catégorie B'»), en représentation de leur engagement limité dans la Société;
 - les actions de catégorie B série 1 qui pourraient être émises dans le futur (les «Actions de Catégorie B Série 1»);
 - les actions de catégorie B série 2 qui pourraient être émises dans le futur (les «Actions de Catégorie B Série 2»);
- les actions de catégorie B série 3 qui pourraient être émises dans le futur (les «Actions de Catégorie B Série 3» et ensemble avec les Actions de Catégorie B Série 1, les Actions de Catégorie B Série 2 et les Actions de Catégorie B Série 3, les «Actions de Catégorie B»), qui seront détenues par les actionnaires commanditaires (les «Actionnaires de Catégorie B»);



- les actions de catégorie C qui pourraient être émises dans le futur (les «Actions de Catégorie C»), qui seront détenues par l'actionnaire commandité et les actionnaires commanditaires (les «Actionnaires de Catégorie C»), en guise d'intérêt commandité dans la Société.

Chaque action de chaque catégorie émise a une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), et est entièrement libérée.

En plus du capital émis, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel sera imputée toute prime d'émission payée sur toute action en plus de sa valeur nominale. Le montant de ce compte de prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des actions que la Société peut racheter à ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux actionnaires et/ou pour affecter des fonds à la réserve légale. Afin d'éviter tout doute, toute distribution de prime d'émission est de la compétence du 'Gérant Commandité.

Art. 6. Actions. Chaque action donne droit à une voix.

Les Actions de Catégorie A, les Actions de Catégorie B, les Actions de Catégorie B' et les Actions de Catégorie C seront nominatives.

Les Actions de Catégorie A, les Actions de Catégorie B, les Actions de Catégorie B et les Actions de Catégorie C peuvent, conformément aux Statuts et à tout contrat d'investissement et pacte d'actionnaires dont tous les Actionnaires de la Société et le Gérant Commandité sont parties (le "Contrat d'Investissement et Pacte d'Actionnaires"), avoir différents droits et obligations, inter alia, pour ce qui concerne leur politique de distribution, leur structure de tarification, leur mécanisme de tirage, leur participation initiale minimum, leurs investisseurs cibles ou leur cessibilité.

Ni les Actions de Catégorie B, ni les Actions de Catégorie B', ni les Actions de Catégorie C ne peuvent être vendues, transférées, échangées, mises en gage, grevées, hypothéquées ou autrement cédées ou aliénées si ce n'est avec l'accord écrit préalable du Gérant Commandité et, selon le cas, le Comité de Conseil des Investisseurs, qui ne devra pas être refusé ou retardé de manière irraisonnable. Si des Actions de Catégorie B ou des Actions de Catégorie B' doivent être vendues, cédées, transférées ou autrement aliénées à (i) un Affilié (tel que défini à l'article 34) de l'Actionnaire de Catégorie B cédant ou de l'Actionnaire de Catégorie B' cédant, selon la cas ou (ii) à un moment où la Société ne peut plus émettre de Notification de Prélèvement (tel que défini à l'article 34), le Gérant Commandité et le Comité de Conseil des Investisseurs, selon le cas, ne pourra/pourront pas retirer leur accord. Un Actionnaire de Catégorie B allemand ou un Actionnaire de Catégorie B' allemand qui est soumis aux dispositions de la Loi Allemande sur la Supervision des Compagnies d'Assurance (Versicherungsaufsichtsgesetz - «VAG») et alloue les Actions de Catégorie B à ses actifs réglementés directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un véhicule ad hoc (gebundenes Vermögen) et qui a notifié le Gérant Commandité de cette qualité (un «Investisseur Allemand Déclaré») peut vendre, échanger, ou autrement céder ou aliéner ses Actions de Catégorie B ou ses Actions de Catégorie B' sans l'accord écrit préalable du Gérant Commandité et, selon le cas, du Comité de Conseil des Investisseurs (tel que défini dans le Contrat d'Investissement et Pacte d'Actionnaires), à toute autre compagnie d'assurance et/ou institution de crédit (banque) et/ou institution de services financiers située dans l'Espace Économique Européen ou à tout AIF situé dans l'Union Européenne (EU AIF) (tel que défini dans la Directive 2011/61/EU du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (la "Directive AIFM") pourvu que (i) les conditions minimum à la cession telles que stipulées par le Gérant Commandité en accord avec les actionnaires de temps à autres (les «Conditions Minimum à la Cession») soient satisfaites, (ii) le cédant et le cessionnaire satisfassent les conditions fixées par tout accord conclu le cas échéant entre les Actionnaires (iii) le gestionnaire (trustee) nommé pour leurs actifs réglementés (ou son représentant) ait préalablement donné son accord écrit en conformité avec la Section 70 de la Loi Allemande sur la Supervision des Compagnies d'Assurance (Versicherungsaufsichtsgesetz... «VAG»). Le Gérant Commandité demandera à l'agent chargé de la tenue des registres d'enregistrer cet accord (Treuhändersperrvermek) dans le registre des actionnaires pour chaque Investisseur Allemand Déclaré.

Si un Actionnaire de Catégorie B ou un Actionnaire de Catégorie B' souhaite vendre (l' «Actionnaire Cédant») tout ou partie de ses Actions de Catégorie B ou de ses Actions de Catégorie B' (les «Actions Proposées»), (i) à toute(s) personne(s) qui n'est/ne sont pas Affiliée(s) de cet Actionnaire Cédant et (ii) à un moment où la Société peut toujours émettre des Notifications de Prélèvement, il devra d'abord présenter une offre irrévocable de vendre les Actions Proposées aux autres Actionnaires de Catégorie B ou Actionnaires de Catégorie B', selon le cas (les «Actionnaires Ayant Droit de Préemption») sous forme d'une notification écrite (la «Notification de Transfert») à la Société détaillant les Actions Proposées et le prix des Actions Proposées ainsi que toute autre condition que l'Actionnaire Cédant est prêt à accepter (ensemble, les «Conditions»). La Société informera les Actionnaires Ayant Droit de Préemption endéans un délai de dix (10) jours calendaires la réception d'une Notification de Transfert. Les Actionnaires Ayant Droit de Préemption devront, dans un délai de trente (30) jours calendaires après avoir reçu leur Notification de Transfert (la «Date Limite de l'Offre») soit accepter ou refuser l'offre par notification écrite à l'Actionnaire Cédant (la «Notification d'Acceptation»), étant entendu que l'offre ne pourra être acceptée ou refusée que dans son intégralité par les Actionnaires Ayant Droit de Préemption. Si plus d'un Actionnaire souhaitent acheter les Actions Proposées et, à défaut d'accord contraire entre les Actionnaires souhaitant acheter les Actions Proposées seront achetées au prorata de la participation de l'Actionnaire dans la Société.

Sur acceptation de l'offre, les Actionnaires Ayant Droit de Préemption devront notifier l'Actionnaire Cédant et la Société par écrit de l'acceptation de l'offre sur les Actions Proposées et l'Actionnaire Cédant devra vendre et les Actionnaires Ayant Droit de Préemption devront acheter les Actions Proposées selon les Conditions.



Si les Actionnaires Ayant Droit de Préemption n'acceptent pas l'offre sur les Actions Proposées ou si les Actionnaires Ayant Droit de Préemption ne répondent pas à l'offre endéans un délai de trente (30) jours calendaires après la réception de la Notification de Transfert, l'Actionnaire Cédant sera libre de vendre les Actions Proposées (dans leur intégralité, et non en partie) à un tiers selon les Conditions ou des termes et conditions plus favorables à l'Actionnaire Cédant pendant une période de six (6) mois, pourvu que le cessionnaire proposé ait reçu le consentement du Gérant Commandité et du Comité de Conseil des Investisseurs, ce consentement ne pouvant être refusé de manière irraisonnable. Le Gérant Commandité devra notifier à l'Actionnaire Cédant le consentement ou le refus par le Gérant Commandité et le Comité de Conseil des Investisseurs de la cession proposée dans un délai de vingt (20) Jours Ouvrables après avoir été notifié par l'Actionnaire Cédant (i) de l'identité du cessionnaire proposé, (ii) du prix pour les Actions Proposées et (iii) de toute autre condition de la cession. L'absence de réponse du Gérant Commandité devra être considérée comme un refus de la proposition de transfert. Si, au terme de cette période de six (6) mois, l'Actionnaire Cédant n'a pas cédé ses Actions Proposées, l'Actionnaire Cédant devra à nouveau intégralement réitérer toute la procédure de préemption s'il souhaite vendre ses Actions. Les Investisseurs Allemands Déclarés peuvent céder leurs Actions de Catégorie B ou Actions de Catégorie B' sans le consentement de du Gérant Commandité et du Comité de Conseil des Investisseurs à toute autre compagnie d'assurance et/ou institution de crédit (banque) et/ou institution de services financiers située dans l'Espace Économique Européen ou à tout AIF situé dans l'Union Européenne (EU AIF) (tel que défini dans la Directive AIFM) pourvu que les Conditions Minimum à la Cession soient satisfaites, (ii) le cédant et le cessionnaire satisfassent les conditions fixées par tout accord conclu le cas échéant entre les Actionnaires et (iii) le gestionnaire (trustee) nommé pour leurs actifs réglementés (ou son représentant) ait préalablement donné son accord écrit en conformité avec la Section 70 de la Loi Allemande sur la Supervision des Compagnies d'Assurance (Versicherungsaufsichtsgesetz.. «VAG»). Le Gérant Commandité demandera à l'agent chargé de la tenue des registres d'enregistrer cet accord (Treuhändersperrvermek) dans le registre des actionnaires pour chaque Investisseur Allemand Déclaré.

Sauf en cas de révocation du Gérant Commandité, les Actions de Catégorie A ne pourront être cédées qu'à un Affilié du Gérant Commandité. Toute cession des Actions de Catégorie A est soumise à la condition que les Actionnaires (i) approuvent cette cession selon les règles de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, selon le cas, par les Lois pour toute modification des Statuts et (ii) déterminent, si nécessaire, quel(s) actionnaire(s) agira/agiront en tant qu' associé (s) commandité(s) de la Société après la cession. Les Statuts seront modifiés en conséquence. Toute cession d'Actions de Catégorie A non approuvée par les Actionnaires est inopposable à la Société.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société.

Aucun des Actionnaires ne pourra, sauf consentement préalable du Gérant Commandité et, lorsque cela est applicable, du Comité de Conseil des Investisseurs, créer ou permettre la subsistance d'une sûreté, d'un grièvement, d'un privilège, ou d'une charge, ou donner une option ou tout autre droit sur quelque action qu'il détient.

Les copropriétaires, les usufruitiers et les nus-propriétaires d'actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Un registre des Actionnaires, qui pourra être consulté par tout Actionnaire, sera tenu au siège social. Le registre contiendra la désignation précise de chaque Actionnaire et l'indication des nombre, catégorie et séries des actions détenues, l'indication des paiements effectués sur les actions ainsi que les cessions d'actions ainsi que leurs dates. Chaque Actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des Actionnaires. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des Actionnaires seront délivrés aux Actionnaires à leur demande. La Société peut émettre de multiples certificats d'action nominative multiples.

Toute cession d'actions nominatives sera inscrite dans le registre des Actionnaires par une déclaration de cession inscrite au registre, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir et conforme aux règles relatives aux cessions de créances définies à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des Actionnaires toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document attestant de l'accord du cessionnaire et du cédant.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux résolutions adoptées par l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 7. Capital Autorisé, Augmentation et Réduction du Capital. Le capital autorisé de la Société est fixé à six cent millions d'euros (600.000.000,- EUR), représenté par une (1) Action de Catégorie A, cinq cent soixante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (569.999.999) Actions de Catégorie B toutes Séries confondues, vingt millions (20.000.000) Actions de Catégorie B' et dix millions (10.000.000) Actions de Catégorie C. Chaque action autorisée de chaque catégorie a une valeur nominale d'un euro (1,- EUR).

Le Gérant Commandité est autorisé et mandaté, dans les limites du capital autorisé, à (i) réaliser toute augmentation de capital émis en une ou plusieurs fois à la suite, le cas échéant, de l'exercice du droit de souscription et/ou aux droits de conversion accordés par le Gérant Commandité à concurrence du capital autorisé conformément aux termes et conditions des bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets à ordre ou instruments similaires), d'obligations convertibles, de billets à ordre ou instruments similaires émis de temps à autre par la Société, en émettant de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en



nature, par conversion de créances de la Société, ou de toute autre manière; (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les termes et conditions de la souscription et de la libération des nouvelles actions; et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des Actionnaires dans le cas d'une émission d'actions contre apport en numéraire. Cette autorisation est valable pendant une période se terminant 5 ans après la publication de l'acte de constitution du 10 mars 2015, et peut être renouvelée par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires adoptées aux règles de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Le Gérant Commandité peut déléguer à toute personne dûment autorisée la fonction d'accepter des souscriptions et de recevoir paiement pour des actions représentant tout ou partie de l'émission des nouvelles actions dans le cadre du capital autorisé.

A la suite de chaque augmentation du capital émis dans le cadre du capital autorisé, réalisée et constatée dans les formes prévues par les Lois, l'Article 5 des Statuts sera modifié afin de refléter l'augmentation concrète du capital. Une telle modification sera constatée par un acte notarié sur instructions du Gérant Commandité ou de toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet par le Gérant Commandité.

Le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Les nouvelles actions à souscrire par apport en numéraire seront offertes par préférence aux actionnaires existants, premièrement de même catégorie, deuxièmement de mêmes séries (si existantes) puis alors aux autres actionnaires, proportionnellement à la part du capital que ces actionnaires détiennent. Le Gérant Commandité fixera le délai pendant lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours.

Par dérogation à ce que est dit ci-dessus, l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant conformément aux règles de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription ou autoriser le Gérant Commandité à le faire.

Art. 8. Restrictions sur la Propriété des Actions. La Société peut restreindre ou empêcher la propriété de ses actions par toute personne, entreprise ou entité sociale si, selon l'avis de la Société, une telle détention pourrait être préjudiciable à la Société, si celle-ci pourrait aboutir à à une violation de toute loi ou règlement, luxembourgeois(e) ou étranger(e), ou si la Société pourrait en conséquence être exposée à une imposition ou autre inconvénient financier qui ne serait pas autrement survenu. Dans ce cas, la Société peut procéder au rachat obligatoire des actions respectives comme décrit cidessous.

La souscription d'actions de la Société est réservée aux investisseurs professionnels au sens de la Directive AIFM.

Art. 9. Acquisition d'Actions Propres, Rachat d'Actions. La Société peut acquérir ses propres Actions de Catégorie B, de Catégorie B' et/ou de Catégorie C, mais pas ses Actions de Catégorie A. L'acquisition et la détention de ses propres Actions de Catégorie B, de Catégorie B' et/ou de Catégorie C s'effectuera conformément aux conditions et limites fixées par les Lois.

Dans la mesure de ce qui est permis, les Actions de Catégorie B, les Actions de Catégorie B' et/ou les Actions de Catégorie C peuvent faire l'objet d'un rachat obligatoire notamment lorsque (i) l'Actionnaire a violé de manière substantielle les dispositions des Statuts ou, (ii) selon le jugement raisonnable du Gérant Commandité, le maintien de la participation d'un Actionnaire est susceptible d'entraîner la violation par la Société d'une quelconque loi ou d'un quelconque règlement ou de faire supporter à la Société un impôt substantiel ou une contrainte réglementaire substantielle ou autre charge substantielle. Le prix auquel les Actions de Catégorie B, les Actions de Catégorie B' et/ou les Actions de Catégorie C peuvent être rachetées de manière obligatoire sera de cent pour cent (100%) la somme de l'Engagement prélevé attribuable à de telles Actions de Catégorie B, ou de Catégorie B' et/ou de Catégorie C.

En aucune circonstance un Actionnaire ne pourra demander à la Société le rachat de ses actions.

Tout Actionnaire de Catégorie B, Actionnaire de Catégorie B' ou Actionnaire de Catégorie C (un «Actionnaire en Défaut») qui ne paye pas en temps utile à la Société les fonds qui ont été appelés par le Gérant Commandité en conformité avec les arrangements contractuels applicables sera automatiquement redevable du paiement de pénalités de retard, sans autre notification à l'actionnaire, par imposition d'un intérêt au taux Euribor 1 mois augmenté de cinq pour cent (5%) par an sur le montant total des fonds appelés par le Gérant Commandité à partir du jour où ces fonds devaient être remis et jusqu'au jour du paiement du montant total de ces fonds appelés (ainsi que tout intérêt de retard y afférant) (l'«Intérêt de Retard»).

S'il n'est pas remédié à ce manquement dans un délai de cinq Jours Ouvrables à partir de la notification de la Société, la Société adoptera une ou plusieurs des mesures suivantes, à moins que les coûts de ces mesures ne soient susceptibles, selon la Société, d'être disproportionnés par rapport au profit probable des Actionnaires de Catégorie B, des Actionnaires de Catégorie B' ou des Actionnaires de Catégorie C qui n'ont pas manqué à leurs obligations, auquel cas la Société pourrait permettre, mais non obliger, les Actionnaires de Catégorie B, des Actionnaires de Catégorie C qui n'ont pas manqué à leurs obligations, en proportion de leurs Engagements (tels que définis à l'article 34) respectifs non encore prélevés ou autrement en conformité avec les arrangements contractuels applicables entre la Société et les actionnaires et chacun par rapport seulement à sa catégorie d'actions, de racheter les Actions de Catégorie



B, les Actions de Catégorie B' ou les Actions de Catégorie C détenues par l'Actionnaire en Défaut à un prix, en numéraire, égal à au moins (i) cinquante pour cent (50%) de la valeur nette d'actif des Actions de Catégorie B, des Actions de Catégorie B' et/ou des Actions de Catégorie C et (ii) cinquante pour cent (50%) de la somme des Engagements prélevés attribuables à ces Actions de Catégorie B, ces Actions de Catégorie B' et/ou ces Actions de Catégorie C de l'Actionnaire en Défaut.

Pour les besoins de ce qui précède, la Société est réputée être irrévocablement autorisée à proposer à la cession les actions de l'Actionnaire en Défaut, l'Actionnaire en Défaut est réputé avoir consenti à cette cession et ce consentement ne peut être retiré.

Nonobstant ce qui précède, et sans préjudice de toutes plaintes des Actionnaires de Catégorie B, des Actionnaire de Catégorie B' ou des Actionnaires de Catégorie C qui n'ont pas manqué à leurs obligations, la Société peut utiliser toute méthode pour faire valoir ses droits contre l'Actionnaire en Défaut et la Société peut demander une indemnisation pour tout préjudice subi en raison de ce défaut.

Quand elle en a le droit, la Société peut procéder à un rachat obligatoire, en tout ou partie, des Actions de Catégorie B, des Actions de Catégorie C, ou le rachat, en tout ou partie, des Actions de Catégorie B, des Actions de Catégorie C de l'Actionnaire en Défaut par notification envoyée par lettre recommandée à l'adresse qui apparaît dans le registre des Actionnaires de la Société mentionnant (i) la date de rachat, (ii) le nombre d'Actions de Catégorie B, d'Actions de Catégorie B' ou d'Actions de Catégorie C à racheter, (iii) le prix de rachat et (iv) la méthode de paiement du prix de rachat.

Chapitre III. Gestion, Réviseurs d'Entreprises et Dépositaires

Art. 10. Gestion. La Société est gérée par DV IV General Partner S.A. en sa qualité de Gérant Commandité et détenteur de toutes les Actions de Catégorie A de la Société.

Le Gérant Commandité peut être révoqué en cas de négligence grave, faute délibérée ou fraude, ou d'un manquement significatif aux modalités du Contrat d'Investissement et Pacte d'Actionnaires, lequel manquement a été qualifié comme tel par un avis expert d'un cabinet d'avocats de réputation internationale situé au Grand-Duché du Luxembourg et sélectionné par le Comité de Conseil des Investisseurs, de la part du Gérant Commandité par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires délibérant conformément aux règles de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts et sous réserve de la sélection et de l'acceptation d'un actionnaire commandité de remplacement, celui-ci devant acquérir les Actions de Catégorie A à un juste prix, ou du paiement par la Société d'une indemnisation à chaque fois telle que prévu par le Contrat d'Investissement et Pacte d'Actionnaires.

A compter du deuxième anniversaire de la Date du Premier Closing, le Gérant Commandité peut être révoqué à tout moment sans motif par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires prise conformément aux règles de quorum et de majorité prévues par les Lois, ou le cas échant par les Statuts, pour une modification statutaire, laquelle décision sera cependant valablement adoptée uniquement si (A) elle comprend le vote positif de (i) 75% des détenteurs d'Actions de Catégorie B, et cumulativement, (ii) 75% des détenteurs d'Actions de Catégorie B (ou leurs Affiliés à qui ces Actions de Catégorie B ont été transférées) et qui (a) ont à l'origine acquis ces Actions de Catégorie B par souscription directe (par opposition à la cession ou autre par un Affilié) et (b) qui n'ont pas fait l'objet d'un changement de contrôle (i.e. en cessant d'être un Affilié de la société mère d'origine et (B) et sous réserves de la sélection et de l'acceptation d'un actionnaire commandité de remplacement qui acquiert les Actions de Catégorie A du Gérant Commandité dans la Société à un juste prix ou du paiement par la Société d'une indemnisation à chaque fois telle que prévu par le Contrat d'Investissement et Pacte d'Actionnaires.

Le Gérant Commandité ne peut démissionner volontairement en tant qu'actionnaire commandité de la Société sans qu'un actionnaire commandité de remplacement n'ait été trouvé et sans une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité prévues par la Loi ou, le cas échéant, les Statut pour toute modification des Statuts et sous réserve de la sélection et de l'acceptation d'un actionnaire commandité en remplacement, acquérant les Actions de Catégorie A à un juste prix.

La Société est considérée comme un fonds d'investissement alternatif (FIA) tel que défini par la Directive AIFM. Le Gérant Commandité nommera un gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs externe au sens de la Directive AIFM (le «GFIA») pour gérer les investissements (gestion des risques et gestion du portefeuille) de la Société, ainsi que si le Gérant Commanditaire considère approprié à sa guise, d'autres fonctions dont il est fait référence à l'Annexe I de la Directive AIFM. Le Gérant Commandité nommera en conformité avec les Lois, un GFIA.

Les autres actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 11. Pouvoirs du Gérant Commandité. Le Gérant Commandité est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des Actionnaires, au Gestionnaire en Investissement, ou aux Réviseurs d'entreprises agréés (tel que défini dans l'Article 17) relèvent de la compétence du Gérant Commandité.



Art. 12. Délégation de Pouvoirs, Représentation de la Société. Le Gérant Commandité peut déléguer la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière à une ou plusieurs personnes ou comités de son choix.

Le Gérant Commandité peut également déléguer d'autres pouvoirs ou mandats spéciaux ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de son choix.

La Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature individuelle du Gérant Commandité (agissant, dans le cas où le Gérant Commandité est une personne morale, par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires dûment autorisés, comme prévu dans les statuts du Gérant Commandité et comme désignés par le Gérant Commandité à sa seule discrétion).

La Société sera également engagée, vis-à-vis des tiers, par les signatures conjointes ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par les signatures conjointes ou par la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant Commandité, dans les limites de ce pouvoir.

Art. 13. Rémunération et Dépenses de Gestion. Le 'Gérant Commandité (ou la personne désignée par l'Associé Commandité) aura le droit de recevoir une rémunération (la «Rémunération de Gestion»). Les modalités pour déterminer la Rémunération de Gestion seront déterminées par accord mutuel entre les Actionnaires et l'Associé Commandité.

L'Associé Commandité peut, dans certaines circonstances, obtenir un remboursement de toutes les dépenses raisonnables qu'il aura supportées en relation avec la gestion de la Société ou la réalisation de l'objet social de la Société.

Art. 14. Conflits d'Intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toutes autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait que l'Associé Commandité (ou l'un de ses administrateurs, gérants, directeurs ou employés), les directeurs ou employés de la Société y ont un intérêt personnel, ou soient directeur, administrateur, associé, membre, actionnaire, dirigeant ou employé de cette autre société ou entreprise. Toute personne liée, de la manière décrite précédemment à toute société ou entreprise avec laquelle la Société devra s'engager ou faire affaire, ne devra pas être automatiquement empêchée, en raison de cette affiliation à cette autre société ou entreprise, d'examiner, de voter ou d'agir sur toutes matières relatives à ce contrat ou autres transactions.

Art. 15. Responsabilité du Gérant Commandité. Le Gérant Commandité est responsable conjointement et solidairement avec la Société de toutes les dettes de la Société qui ne peuvent pas être couvertes par les actifs de la Société.

Les actionnaires commanditaires doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit, sauf pour ce qui est de l'exercice de leurs droits en tant qu'actionnaires aux assemblées générales ou autre, et, par conséquent, ils ne seront responsables que du paiement à la Société de la valeur nominale (et, le cas échéant, de la prime d'émission) de chaque action qu'ils détiennent dans la Société..

Art. 16. Dissolution, Incapacité ou Faillite du Gérant Commandité. En cas de dissolution, d'incapacité légale ou de faillite du Gérant Commandité ou si pour toute autre raison le Gérant Commandité est empêché d'agir, la Société ne sera pas automatiquement dissoute.

Dans ce cas, les Réviseurs d'Entreprises Agréés nommeront un ou plusieurs administrateurs, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires, jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des Actionnaires qui sera convoquée pour les besoins de nomination d'un nouveau Gérant Commandité.

Dans les quinze (15) jours calendaires à compter de leur nomination, le ou les administrateur(s) devr(a)ont convoquer l'assemblée générale des Actionnaires de la manière prévue par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois.

Les tâches des administrateurs consisteront à accomplir les actes urgents et les actes de simple d'administration jusqu'à ce que soit tenue la réunion de l'assemblée générale des actionnaires mentionnée ci-dessus.

Les administrateurs sont responsables uniquement de l'exécution de leur mandat.

- **Art. 17. Réviseurs d'Entreprises Agréés.** Les affaires de la Société et sa situation financière, comprenant plus particulièrement ses livres et comptes, devront être supervisés par des réviseurs d'entreprises agréés (les «Réviseurs d'Entreprise Agréés»).
- **Art. 18. Dépositaire.** Sur désignation du GFIA les actifs de la Société seront confiés à un dépositaire, nommé conformément aux dispositions de l'Article 21 de la Directive AIFM.

Chapitre IV. Actionnaires

Art. 19. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. L'assemblée générale des Actionnaires a les pouvoirs qui lui sont attribués en vertu des Statuts et des Lois.

Toute assemblée générale des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des Actionnaires.

Art. 20. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra le premier mardi de juin de chaque année à 15 heures au siège social de la Société ou en tout autre endroit de Luxembourg qui pourrait être spécifié dans la lettre de convocation à l'assemblée. Si ce jour est un jour où les banques ne sont généralement pas ouvertes à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.



Art. 21. Autres Assemblées Générales. Le Gérant Commandité ou les Réviseurs d'Entreprises Agréés peuvent convoquer des assemblées générales d'Actionnaires (en plus de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires). Ces assemblées doivent être convoquées si des Actionnaires représentant au moins dix pourcent (10%) du capital social le demandent.

Les assemblées générales des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires seront tenues au siège social de la Société ou en tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et peuvent se tenir à l'étranger si, selon le jugement du Gérant Commandité, qui est définitif, des circonstances de force majeure le requièrent.

Art. 22. Convocation des Assemblées Générales. Les Actionnaires se réuniront après l'émission (y compris, si nécessaire, sa publication) d'une lettre de convocation conformément aux Lois ou aux Statuts.

La lettre de convocation envoyée aux Actionnaires indiquera l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des matières à traiter lors de l'assemblée générale concernée. L'ordre du jour pour une assemblée générale des Actionnaires doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, établir le texte des modifications affectant l'objet social ou la forme de la Société.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 23. Présence, Représentation. Tous les Actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales des Actionnaires.

Un Actionnaire peut prendre part à toute assemblée générale des Actionnaires en nommant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, une autre personne qui n'a pas besoin d'être actionnaire elle-même, tel que son mandataire. Le Gérant Commandité peut déterminer toutes conditions qui devant être remplies en vue de la participation d'un Actionnaire aux assemblées générales des Actionnaires.

Les Actionnaires participant à une assemblée générale des Actionnaires par vidéoconférence ou tous autres moyens de télécommunication similaires permettant leur identification, seront considérés comme présents pour les besoins du quorum et le calcul de la majorité. Ces méthodes de télécommunication doivent satisfaire à toutes les exigences techniques afin de permettre la participation effective à l'assemblée et les délibérations de l'assemblée doivent être retransmises de manière continue.

Art. 24. Procédure. Toute assemblée générale des Actionnaires est présidée par une personne désignée par le Gérant Commandité ou, en son absence, par l'assemblée générale des Actionnaires.

Le président de l'assemblée générale des Actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des Actionnaires élit un (1) scrutateur devant être choisi parmi les personnes participant à l'assemblée générale des Actionnaires qui ne doit pas nécessairement être un Actionnaire lui-même.

Le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 25. Ajournement. Le Gérant Commandité peut ajourner sans délai toute assemblée générale des Actionnaires jusqu'à quatre (4) semaines. Le Gérant Commandité doit ajourner une assemblée si les Actionnaires représentant au moins vingt pourcent (20 %) du capital social émis de la Société le requièrent.

Cet ajournement annule automatiquement toute décision déjà adoptée.

L'assemblée générale des Actionnaires ajournée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations régulièrement déposées en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

Art. 26. Vote. Toute Action donne le droit au détenteur à un vote.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, à moins que l'assemblée générale des Actionnaires décide par un vote à la majorité simple d'adopter une autre procédure de vote.

A moins qu'elles ne soient prévues autrement par les Lois ou par les présents Statuts, toutes les résolutions de l'assemblée générale annuelle ou ordinaire des Actionnaires seront prises par des votes à la majorité simple, indépendamment de la proportion du capital représenté.

De plus, aucune décision ne peut être valablement prise sans l'approbation écrite préalable du Gérant Commandité, sous réserve de toutes dispositions contraires prévues dans les présents Statuts ou tout pacte conclu de temps en temps parmi les Actionnaires.

Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée pour modifier toutes dispositions des présents Statuts ne sera valablement délibérée à moins qu' (a) au moins une moitié des actions ne soit représentée et (b) l'ordre du jour indique les modifications proposées des présents Statuts et, le cas échéant, le texte de celles relatives aux objets sociaux ou à la forme de la Société.

Si la première des conditions de l'article ci-dessus n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, de la manière prescrite par les présents Statuts ou par les Lois. Cette lettre de convocation doit reproduire l'ordre du jour et indiquer la date et les résultats de l'assemblée précédente. La seconde assemblée délibérera valablement indépendamment de la proportion d'actions représentée.



Lors de ces deux assemblées, les résolutions, devant être adoptées, doivent être adoptées par au moins deux tiers des votes exprimés. Les votes exprimés n'incluent pas les votes attachées aux actions pour lesquelles les Actionnaires n'ont pas pris part au vote, se sont abstenus ou ont rendus un vote blanc ou invalide.

Cependant, les résolutions dans le but de changer la nationalité de la Société ou d'augmenter les responsabilités des Actionnaires ne peuvent être adoptées que par une décision unanime des Actionnaires.

Art. 27. Procès-verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales des Actionnaires doivent être signés par les membres du bureau et peuvent être signés par tout Actionnaire ou mandataire, qui en fait la demande.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Informations des actionnaires, Evaluation, Distribution des

Art. 28. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le premier jour de janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 29. Approbation des Comptes Annuels et Information des actionnaires. Le Gérant Commandité prépare les comptes annuels et/ou les comptes consolidés, pour approbation par les Actionnaires, conformément aux dispositions des Lois et les Normes Internationales d'Informations Financières ("IFRS").

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés contiendront au moins les informations visées dans la Directive AIFM

Les comptes annuels seront mis à la disposition des actionnaires pour chaque exercice social au plus tard que 6 mois après la fin de l'exercice social.

Toute information financière ou autre concernant la Société, telle que prescrite par la Directive AIFM et les Lois, comprenant sans limitation des informations référencées dans l'Article 23 de la Directive AIFM ainsi que tous changements matériels, sera mis à la disposition sans frais de chaque actionnaire avant qu'il n'investisse dans la Société tous les jours ouvrables bancaires durant les heures normales de travail au siège social de la Société.

Les comptes annuels sont soumis pour approbation à l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 30. Evaluation. La valeur de l'actif net des actions de la Société sera calculée à la fin de chaque exercice social, tel que défini dans l'Article 31 des présents Statuts, sur base des comptes annuels audités statutaires et/ou consolidés de la Société, les derniers étant préparés conformément avec les principes comptables IFRS.

Le GFIA s'assurera, dès sa nomination, que la valeur de l'actif net des actions de la Société est calculée et communiquée aux Actionnaires conformément à la Directive AIFM et les autres Lois applicables, et que des procédures correctives sont en place dans le cas d'un calcul erroné de la valeur de l'actif net.

La valeur des actifs de la Société sera calculée à la fin de chaque exercice social, tel que défini dans l'article 31 des présents Statuts, sur base des comptes annuels audités statutaires et/ou consolidés de la Société, les derniers étant préparés conformément avec les principes comptables IFRS.

Le GFIA sera, dès sa nomination, responsable de l'évaluation indépendante des actifs de la Société, cette évaluation étant réalisée correctement et indépendamment de la fonction de gestion de portefeuille, conformément à la Directive AIFM et aux autres Lois applicables; cependant, le GFIA peut élire et nommer un expert externe au sens de la Directive AIFM pour l'évaluation correcte et indépendante des actifs de la Société.

Art. 31. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices annuels nets de la Société, il sera prélevé cinq pourcent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque la Réserve Légale atteindra dix pourcent (10%) du capital émis de la Société.

Sauf indication contraire de la part de chaque Actionnaire de Catégorie C, tout montant de toute nature (dividende, remboursement de prime d'émission, etc.) attribuable aux Actionnaires de Catégorie C au cours d'une période de cinq (5) ans à compter de l'émission de ces Actions de Catégorie C doit être versé au crédit d'un compte de réserve distinct dans la comptabilité de la Société (la «Réserve Spéciale»). A compter de l'expiration de la période de cinq (5) ans susmentionnée, et à condition que les Actionnaires de Catégorie A, les Actionnaires de Catégorie B, les Actionnaires de Catégorie B' aient reçu un montant égal à leur action au pro rata du montant des Engagements Financiers augmenté d'un Taux de Rendement Interne de dix pourcent (10%), les montants détenus à la Réserve Spéciale peuvent être distribués aux Actionnaires de Catégorie C sur une décision prise en ce sens par les Actionnaires de Catégorie C. En vue des paragraphes 1 à 5 de cet Article 31, les montants versés dans la Réserve Spéciale seront réputés reçus par les Actionnaires de Catégorie C.

Après affectation à la Réserve Légale et avant toute autre distribution, l'assemblée générale des Actionnaires devra déclarer chaque année un dividende cumulé, préférentiel sur les Actions de Catégorie B' et les Actions de Catégorie C égal au Revenu Spécial. Selon la disponibilité de montants distribuables, l'assemblée générale des Actionnaires augmentera ce dividende sur les Actions de Catégorie B' et les Actions de Catégorie C d'un montant égal au remboursement du principal (le cas échéant) que la Société a reçu des prêts accordés par la Société grâce aux produits de (tout ou partie) de l'émission des Actions de Catégorie B' et des Actions de Catégorie C, à condition que, en rapport avec ce rembour-



sement du principal et afin d'éviter tout double comptage, les détenteurs des Actions de Catégorie B' et des Actions de Catégorie C n'aient pas reçu de produits des réductions de capital d'un montant égal à ce dividende augmenté.

Après cette distribution préférentielle sur les Actions de Catégorie B' et les Actions de Catégorie C pour ce qui est de tous les exercices sociaux précédents, l'assemblée générale des Actionnaires déterminera comment le restant des bénéfices nets annuels sera affecté par l'allocation de la totalité ou une partie de ce restant à une réserve ou une provision, de la reporter à l'exercice fiscal suivant ou de le distribuer à l'Actionnaire de Catégorie A, aux Actionnaires de Catégorie B, aux Actionnaires de Catégorie B' et aux Actionnaires de Catégorie C dans l'ordre de priorité suivant:

- 1 Premièrement, pari passu, à l'Actionnaire de Catégorie A, aux Actionnaires de Catégorie B, aux Actionnaires de Catégorie B' et aux Actionnaires de Catégorie C jusqu'à ce qu'ils aient reçu un montant égal à leur quote part du total de l'Engagement Financier;
- 2 Deuxièmement, pari passu, aux Actionnaires de Catégorie A, aux Actionnaires de Catégorie B, aux Actionnaires de Catégorie B' et aux Actionnaires de Catégorie C, le montant nécessaire pour délivrer à ce dernier, sur une base cumulée, un Taux de Rendement Interne de dix pourcent (10%) par an, calculé trimestriellement sur les montants payés aux Actionnaires de Catégorie A, aux Actionnaires de Catégorie B, aux Actionnaires de Catégorie B' et aux Actionnaires de Catégorie C conformément au premier paragraphe ci-dessus;
- 3 Troisièmement, pari passu, quatre-vingt (80) pourcent aux Actionnaires de Catégorie B, aux Actionnaires de Catégorie B', aux Actionnaires de Catégorie C (sans compter pour ces derniers leur droit à l'Intérêt Reporté) et aux Actionnaires de Catégorie A et vingt pourcent (20%) aux Actionnaires de Catégorie C jusqu'à ce que les Actionnaires de Catégorie B, les Actionnaires de Catégorie C (sans compter pour ces derniers leurs droit à l'Intérêt Reporté) et les Actionnaires de Catégorie A aient reçu un total de distribution représentant, sur une base cumulée, un Taux de Rendement Interne de treize pourcent (13%) par an cumulé trimestriellement sur les montants payés aux Actionnaires de Catégorie A, aux Actionnaires de Catégorie B, aux Actionnaires de Catégorie B' et aux Actionnaires de Catégorie C conformément au premier paragraphe ci-dessus;
- 4 Quatrièmement, pari passu, soixante-dix pourcent (70%) aux Actionnaires de Catégorie B, aux Actionnaires de Catégorie B', aux Actionnaires de Catégorie C (sans compter pour ces derniers leur droit à l'Intérêt Reporté) et aux Actionnaires de Catégorie A et trente pourcent (30%) aux Actionnaires de Catégorie C jusqu'à ce que les Actionnaires de Catégorie B, les Actionnaires de Catégorie C (sans compter pour ces derniers leurs droit au Intérêt Reporté) et les Actionnaires de Catégorie A aient reçu les distributions totales représentant, sur une base cumulée, un Taux de Rendement Interne de dix-huit pourcent (18%) par an cumulé trimestriellement sur les montants payés aux Actionnaires de Catégorie A, aux Actionnaires de Catégorie B, aux Actionnaires de Catégorie B' et aux Actionnaires de Catégorie C conformément au premier paragraphe ci-dessus;
- 5 Cinquièmement, dans la mesure où il ne resterait plus de fonds disponibles pour la distribution, pari passu, soixantecinq pourcent (65%) aux Actionnaires de Catégorie B, aux Actionnaires de Catégorie B', aux Actionnaires de Catégorie C (sans compter pour ces derniers leur droit à l'Intérêt Reporté) et aux Actionnaires de Catégorie A et trente-cinq (35%) pourcent aux Actionnaires de Catégorie C.

Les distributions seront faites en numéraire sauf si un actionnaire ne consente à une distribution en nature.

Afin de déterminer les seuils appropriés et les niveaux de rendement pour les Actionnaires de Catégorie B, (i) tous rendements sur les prêts d'Actionnaire, tels qu'ils peuvent être accordés de temps à autres par les Actionnaires de Catégorie B à la Société, et sur les Actions de Catégorie B seront cumulés et considérés, (ii) ce rendement doit être calculé sur la somme du montant principal des prêts d'Actionnaire et le montant de souscription des Actions de Catégorie B et (iii) les seuils appropriés déterminant les divers intérêts reportés, sont calculés séparément pour chaque Série d'Actions Catégorie B.

Pour toute distribution entre les Actionnaires de Catégorie B, les Actionnaires de Catégorie B' et les Actionnaires de Catégorie C, la distribution sera fixée de sorte que, au total, la Rémunération 1 sera exclusivement supportée par les détenteurs des Actions de Catégorie B Série 1, les Actions de Catégorie B' et les Actions de Catégorie C, la Rémunération 2 sera exclusivement supportée par les détenteurs des Actions de Catégorie B Série 2 et la Rémunération 3 par les détenteurs d'Actions de Catégorie B Série 3.

Sous réserve des conditions fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, le Gérant Commandité peut procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux détenteurs d'Actions de Catégorie A, aux Actions de Catégorie B, aux Actions de Catégorie B et aux Actions de Catégorie C. Le Gérant Commandité déterminera le montant ainsi que la date de paiement de cet acompte.

Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 32. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires adoptée en conformité avec les règles de quorum et de majorité établies par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée en principe par le Gérant Commandité.

Après le paiement ou la provision de toutes les dettes et charges de la Société, incluant les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera distribué aux détenteurs d'Actions de Catégorie A, d'Actions de Catégorie B, d'Actions de Ca-



tégorie B' et d'Actions de Catégorie C afin d'atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

Chapitre VII. Loi applicable, Définitions

Art. 33. Interprétation et Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront déterminées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 12 juillet 2013 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, telles que modifiées.

Dans les présents Statuts:

- une référence à:
- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne le requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou tout joint-venture, association ou partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications).
- les mots "inclure" et "incluant" seront censé être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis de mots indiquant une catégorie d'actes particuliers, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;
 - les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation ou leur construction.

Art. 34. Définitions. "Affilié" signifie en ce qui concerne toute Personne:

- Toute entité Contrôlée, directement ou indirectement, par cette Personne;
- Toute entité qui Contrôle, directement ou indirectement, cette Personne;
- Toute entité directement ou indirectement sous un Contrôle commun avec cette Personne;
- * Tout instrument de placement, incluant mais ne limitant pas à un fond pour compte joint, qui est géré et/ou conseillé par cette Personne, par le conseiller en investissement principal de cette Personne ou par la même entité ou les mêmes entités que cette Personne, incluant tous participants dans cet instrument de placement; et
- * Si cette Personne est un dépositaire ou un mandataire détenant des actions ou d'autre propriété concerné pour le bénéfice d'un bénéficiaire, ce bénéficiaire, toute Personne qui est Contrôlée, directement ou indirectement, par ce bénéficiaire, toute Personne qui Contrôle, directement ou indirectement, ce bénéficiaire, toute Personne directement ou indirectement sous un Contrôle commun avec ce bénéficiaire, tout mandataire de ce mandat dans lequel tous ou substantiellement les intérêts bénéficiaires sont détenus directement ou indirectement par ce bénéficiaire ou un de ceux décrits ci-dessus, et tout dépositaire supplémentaire ou de remplacement pour ce bénéficiaire ou un de ceux décrits ci-dessus.

«Contrôle» à moins qu'il ne soit défini autrement dans les présentes, signifie la capacité d'exercer un contrôle sur une entité soit par la détention de la majorité des droits de vote soit par une influence prépondérante soit le biais d'un contrat ou d'une situation de faits et sans qu'il soit nécessaire de déterminer si la partie exerçant le contrôle sur ladite entité détient une participation directe dans le capital social de ladite entité; les termes «Contrôlé» et «Contrôlant» s'interprètent en conséquence.

«Engagement de Capitaux» signifie un engagement d'un Actionnaire de Catégorie B de souscrire à des Actions de Catégorie B, un engagement d'un Actionnaire de Catégorie B' de souscrire à des Actions de Catégorie B' ou d'un Actionnaire de Catégorie C de souscrire à des Actions de Catégorie C.

«Engagements» signifie les engagements totaux de fonds (qu'ils soient en capital ou en prêts) que les Actionnaires de Catégorie B, les Actionnaires de Catégorie B et les Actionnaires de Catégorie C s'engagement à investir dans la Société ensemble avec l'engagement du Gérant Commandité par rapport à l'Action de Catégorie A.

«Engagements Financiers» signifie les engagements totaux des fonds (qu'ils soient en capital ou en prêts) payés par les Actionnaires de Catégorie A, les Actionnaires de Catégorie B, les Actionnaires de Catégorie B' et les Actionnaires de Catégorie C afin de satisfaire entièrement ou partiellement leurs Engagements.

«Engagements Totaux» signifie le montant total des Engagements des Actionnaires de Catégorie B, des Actionnaires de Catégorie C et du Gérant Commandité.

«Flux de Trésorerie» signifie toutes les entrées et sorties de trésorerie entre l'Actionnaire de Catégorie A, les Actionnaires de Catégorie B, les Actionnaires de Catégorie B', les Actionnaires de Catégorie C, le Gérant Commandité et la Société, telles que mais non limitées aux apports de capitaux, Primes d'Egalisation, prêts d'actionnaires, dividendes, intérêts sur prêts d'actionnaires, pertes ou profits sur liquidation, repaiement de capital ou prêts d'actionnaires, ces flux de trésorerie étant cumulés sur une base trimestrielle pour le cas où toutes les entrées et sorties pendant un trimestre particulier devront être traitées comme étant survenues à la fin du trimestre.

«Intérêt Reporté» signifie le montant distribuable aux Actionnaire de Catégorie C conformément aux dispositions des paragraphes 1 à 5 de l'Article 31 «IRR» ou «Taux de Rendement Interne» signifie le taux de rendement interne annuel



cumulé, étant le taux de réduction qui lorsqu'il est appliqué aux Flux de Trésorerie donne une valeur nette présente égale à zéro telle que calculée sur une base trimestrielle. Par convention, le total des entrées de trésorerie pertinentes dans la Société sera considéré comme des chiffres négatifs et le total des sorties de trésorerie de la Société sera comme un chiffre positif.

«Notification de Prélèvement» signifie toute notification écrite délivrée au moins dix (10) jours ouvrables par la Société aux Actionnaires de Catégorie B, Actionnaires de Catégorie B' et/ou Actionnaires de Catégorie C établissant le montant de l'Engagement de Capitaux concerné prélevé qui sera net de tous frais bancaires (incluant tout frais de transfert), la manière dont ce montant sera divisé, la date du paiement requis et le nombre d'Actions de Catégorie B et/ou Catégorie C devant être émises.

«Personne» signifie tout individu, association, société, société à responsabilité limitée, trust ou autre entité;

«Projet de Développement» signifie (i) l'acquisition d'un lot de terrain et le développement d'une Propriété sur ce terrain, (ii) la réhabilitation extensive d'une Propriété déjà construite ou (iii) le redéveloppement d'une Propriété existante, lorsqu'il est attendu de ce Projet de Développement qu'il soit réalisé sous un contrat de gestionnaire de projet (project manager agreement), via un contrat de prix maximum garanti ou via une vente sur plans.

«Propriétés» signifie le terrain et/ou les propriétés acquises ou devant être acquises par la Société et qui fait l'objet d'un Projet de Développement.

«Rémunération 1» signifie la partie de la Rémunération de Gestion prise en charge par les détenteurs d'Actions de Catégorie B Série 1, d'Actions de Catégorie B' et d'Actions de Catégorie C;

«Rémunération 2» signifie la partie de la Rémunération de Gestion prise en charge par les détenteurs d'Actions de Catégorie B Série 2;

«Rémunération 3» signifie la partie de la Rémunération de Gestion prise en charge par les détenteurs d'Actions de Catégorie B Série 3;

«Revenu Spécial» signifie le résultat positif de l'ensemble des revenus (net des retenues fiscales) et produits dérivant directement des prêts accordés par la Société tirés des produits des Actions de Catégorie B' et des Actions de Catégorie C, tel que reçus ou réalisés par la Société (en ce compris, mais sans y être limité, les paiements d'intérêts, les gains de change sur les prêts, mais à l'exclusion des remboursements du principal des prêts), après déduction de (i) toutes les taxes au taux d'imposition alors en vigueur que la Société aurait à supporter, (ii) tous les coûts et dépenses engendrées par ces prêts et payables ou payées par la Société, (iii) toutes les pertes supportées par la Société en relation avec aux prêts, et (iv) les pertes comptables reportées en relation avec les prêts, dans la mesure où ce Revenu Spécial est raisonnablement déterminé par le Gérant Commandité et (v) un montant égal à la marge que la Société applique dans le cadre d'activité financière consécutive.

Souscription et libération

Les Statuts ayant ainsi été arrêtés, les parties sus-mentionnées ont souscrit aux Actions comme suit:			
Colisée Gérance SAS	1 Action de Catégorie B'		
DV IV General Partner S.A	1 Actions de Catégorie A		
	30.998 Actions de Catégorie B'		
Total:	31.000 actions		

Toutes les Actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trenteet-un mille Euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la Loi de 1915 ont été observées et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Les parties estiment le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature, qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge en raison de sa constitution, à mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Première assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Les parties susmentionnées, représentant l'intégralité du capital social souscrit et agissant en qualité d'Actionnaires de la Société conformément à l'Article 16 des Statuts, ont immédiatement pris les résolutions suivantes:

- 1. L'adresse de la Société est fixée au 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2. A été nommé en tant que réviseur d'entreprises agréé pour une période maximum de six (6) ans, son mandat expirant à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de actionnaires devant se tenir en 2020: Mazars Luxembourg, Société Anonyme, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 10A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B159962.



Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des parties comparantes, les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, passé à Redange-sur-Attert le jour, mois et an en tête des présentes;

Après lecture du présent acte aux mandataires des parties comparantes, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états civils et domiciles, lesdits mandataires ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. LECOMTE, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 12 mars 2015. Relation: DAC/2015/4190. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): J. THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Redange-sur-Attert, le 17 mars 2015.

Référence de publication: 2015042225/1268.

(150048587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2015.

Highland VIIB - PRI (2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 87.073,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 146.566.

In the year two thousand and fourteen, on the thirtieth day of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland VIIB - PRI (2) S.àr.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.566 (the Company). The Company was incorporated on May 14 th , 2009, pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1269 dated July 2 nd , 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, prenamed, dated March 7 th , 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1647 dated June 26 th , 2014.

There appeared:

Highland VIIB - PRI (1) S.àr.I., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.565 (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay SONMEZ, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Which power of attorney, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

- I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, the thirteen thousand four hundred and twenty-seven (13,427) class A shares, the one thousand eight hundred and fifty (1,850) class A1 shares, the five thousand eight hundred and sixty-nine (5,869) class A2 shares, the eleven thousand one hundred and seventy-six (11,176) class A3 shares, the (1) class A4 share, the (1) class A5 share, the ten thousand seven hundred and five (10,705) class B shares, the six thousand seven hundred and four (6,704) class B1 shares, the three thousand nine hundred and thirty-one (3,931) class C shares, the six thousand two hundred and forty-five (6,245) class D shares, the four thousand and thirty-five (4,035) class E shares, the three thousand and twenty-four (3,024) class E1 shares, the five thousand five hundred and three (5,503) class G shares, the four thousand six hundred ninety-five (4,695) class H shares, the four hundred and sixteen (416) class H1 shares, the one thousand six hundred and sixty-five (1,665) class H2 shares, the one thousand one hundred and seventy-seven (1,177) class I shares and the three hundred and ninety-four (394) class I1 shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.
 - II. The agenda of the Meeting is as follows:
 - 1. waiver of convening notices;
- 2. decrease of the subscribed share capital of the Company by an amount of six thousand two hundred and forty-five euro (EUR 6,245), in order to bring the said share capital from its current amount of ninety-three thousand three hundred



and eighteen euro (EUR 93,318), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, thirteen thousand four hundred and twenty-seven (13,427) class A shares, one thousand eight hundred and fifty (1,850) class A1 shares, five thousand eight hundred and sixty-nine (5,869) class A2 shares, eleven thousand one hundred and seventy-six (11,176) class A3 shares, one (1) class A4 share, one (1) class A5 share, ten thousand seven hundred and five (10,705) class B shares, six thousand seven hundred and four (6,704) class B1 shares, three thousand nine hundred and thirty-one (3,931) class C shares, six thousand two hundred and forty-five (6,245) class D shares, four thousand and thirty-five (4,035) class E shares, three thousand and twenty-four (3,024) class E1 shares, five thousand five hundred and three (5,503) class G shares, four thousand six hundred ninety-five (4,695) class H shares, four hundred and sixteen (416) class H1 shares, one thousand six hundred and sixty-five (1,665) class H2 shares, one thousand one hundred and seventy-seven (1,177) class I shares and three hundred and ninety-four (394) class I1 shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of eighty-seven thousand and seventy-three euro (EUR 87,073), by way of the redemption and cancellation of six thousand two hundred and forty-five (6,245) class D shares, being the entirety of the class D shares of the Company;

- 3. amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect the redemption and cancellation of the class D shares, as proposed above;
 - 4. amendment to article 16.2. of the Articles;
- 5. amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the cancellation of the class D shares in the shareholder's register of the Company; and
 - 6. miscellaneous

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to decrease the subscribed share capital of the Company by an amount of six thousand two hundred and forty-five euro (EUR 6,245),

in order to bring the said share capital from its current amount of ninety-three thousand three hundred and eighteen euro (EUR 93,318), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, thirteen thousand four hundred and twenty-seven (13,427) class A shares, one thousand eight hundred and fifty (1,850) class A1 shares, five thousand eight hundred and sixty-nine (5,869) class A2 shares, eleven thousand one hundred and seventy-six (11,176) class A3 shares, one (1) class A4 share, one (1) class A5 share, ten thousand seven hundred and five (10,705) class B shares, six thousand seven hundred and four (6,704) class B1 shares, three thousand nine hundred and thirty-one (3,931) class C shares, six thousand two hundred and forty-five (6,245) class D shares, four thousand and thirty-five (4,035) class E shares, three thousand and twenty-four (3,024) class E1 shares, five thousand five hundred and three (5,503) class G shares, four thousand six hundred ninety-five (4,695) class H shares, four hundred and sixteen (416) class H1 shares, one thousand six hundred and sixty-five (1,665) class H2 shares, one thousand one hundred and seventy-seven (1,177) class I shares and three hundred and ninety-four (394) class I1 shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each,

to an amount of eighty-seven thousand and seventy-three euro (EUR 87,073),

by way of the redemption and cancellation of six thousand two hundred and forty-five (6,245) class D shares (including, as the case may be, any share premium attached to the said class D shares), being the entirety of the class D shares of the Company, and reimbursement to the Sole Shareholder.

Third resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

"5.1. The Company's corporate capital is set at eighty-seven thousand and seventy-three euro (EUR 87,073) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), thirteen thousand four hundred and twenty-seven (13,427) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), one thousand eight hundred and fifty (1,850) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), five thousand eight hundred and sixty-nine (5,869) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A3 shares



in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A3 Shares, and individually, a Class A3 Share), one (1) class A4 share in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) (the Class A4 Share), one (1) class A5 share in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) (the Class A5 Share), ten thousand seven hundred and five (10,705) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), six thousand seven hundred and four (6,704) class B1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B1 Shares, and individually, a Class B1 Share), three thousand nine hundred and thirty-one (3,931) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), four thousand and thirty-five (4,035) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share), three thousand and twenty-four (3,024) class E1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E1 Shares, and individually, a Class E1 Share), five thousand five hundred and three (5,503) class G shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G Shares, and individually, a Class G Share), four thousand six hundred and ninety-five (4,695) class H shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H Shares, and individually, a Class H Share), four hundred and sixteen (416) class H1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H1 Shares, and individually, a Class H1 Share), one thousand six hundred and sixty-five (1,665) class H2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H2 Shares, and individually, a Class H2 Share), one thousand one hundred and seventy-seven (1,177) class I shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class I Shares, and individually, a Class I Share) and three hundred and ninety-four (394) class I1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class I1 Shares, and individually, a Class I1 Share, and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Share, the Class A5 Share, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class H1 Shares, the Class H2 Shares and the Class I Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Share, the Class A5 Share, the Class B Shares, th

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the four thousand six hundred and forty-seven (4,647) class E shares and seven thousand seven hundred and twenty-two (7,722) class E-1 shares acquired by the Company on May 22, 2009 in the share capital of Privalia Venta Directa, S.L., a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at calle Llull, 145, Barcelona, Spain (Privalia) (the Class A Underlying Investment).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six hundred and seventy-nine (679) class A shares acquired by the Company on April 27, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A1 Underlying Investment).

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one thousand three hundred and five (1,305) class F shares acquired by the Company on October 13, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A2 Underlying Investment).

The Class A3 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the two thousand four hundred and eighty-five (2,485) class J shares acquired by the Company on March 23, 2011 in the share capital of Privalia (the Class A3 Underlying Investment).

The Class A4 Share tracks the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one thousand eight hundred and ninety-seven (1,897) class F shares acquired by the Company on May 8, 2013 in the share capital of Privalia (the Class A4 Underlying Investment).

The Class A5 Share tracks the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the three thousand six hundred and eleven (3,611) class J-1 shares acquired by the Company on May 8, 2013 in the share capital of Privalia (the Class A5 Underlying Investment).

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the seventy-one thousand two hundred and ninety (71,290) Series B Preferred Shares acquired on December 30, 2009 in the share capital of Spartoo, a société par actions simplifiée governed by the laws of France, having its registered office at 16, rue Henri



Barbusse, 38000 Grenoble, France, and registered with the Registry of Commerce and Companies of Grenoble under number 489 895 821 (Spartoo) (the Class B Underlying Investment).

The Class B1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the nineteen thousand six hundred and ninety-nine (19,699) Series C Preferred Shares acquired on March 29, 2012 in the share capital of Spartoo (the Class B1 Underlying Investment).

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the three hundred fifty-two thousand two hundred and seventy-eight (352,278) Series A Preferred Shares, the warrant to purchase thirty-nine thousand eight hundred and eight (39,808) Series A Preferred Shares and forty-five thousand six hundred and eighty (45,680) Series B Preferred Shares, acquired in the share capital of NetentSec, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands (the Class C Underlying Investment).

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the four hundred sixty-seven thousand three hundred and eighty-one (467,381) Series A-1 Preference Shares and the warrant to purchase two hundred thirty-three thousand six hundred and ninety (233,690) Series A-2 Preference Shares acquired in the share capital of Hans Investment Holding Limited, an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (Hans Investment Holding Limited) (the Class E Underlying Investment).

The Class E1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six hundred sixty-four thousand seven hundred and two (664,702) Series B Preference Shares acquired on August 17, 2012 in the share capital of Hans Investment Holding Limited (the Class E1 Underlying Investment).

The Class G Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the four hundred and sixty-two (462) Series D Preference Shares acquired by the Company on June 3, 2011 in the share capital of Wooga GmbH, a company incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office in Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin and registered with the Commercial Register of the Local Court of Berlin-Charlottenburg under docket number HRB 117846 B (the Class G Underlying Investment).

The Class H Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the four hundred seventy-eight thousand six hundred and thirty-two (478,632) Series D Preferred Shares acquired by the Company on January 13, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings, a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at the offices of Corporate Filing Services Limited, 4 th Floor, Harbour Center, P.O. Box 613, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West (Six Rooms Holdings) (the Class H Underlying Investment).

The Class H1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the forty-one thousand six hundred and twenty-one (41,621) Series B Preferred Shares acquired on May 29, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings (the Class H1 Underlying Investment).

The Class H2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one hundred sixty-six thousand four hundred and eighty-two (166,482) Series C Preferred Shares acquired on May 29, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings (the Class H2 Underlying Investment).

The Class I Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the seven hundred forty-three thousand and twenty-seven (743,027) Series A Preferred Shares acquired by the Company on February 23, 2012 in the share capital of Kascend Holding Inc., a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at P.O. Box 613, 4 th Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (Kascend Holding) (the Class I Underlying Investment)." The Class I1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the two hundred forty-seven thousand six hundred and seventy-six (247,676) Series A Preferred Shares acquired on August 30, 2013 in the share capital of Kascend Holding (the Class I1 Underlying Investment)."

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting further resolves to amend Article 16.2. of the Articles which shall be reworded as follows:



- " **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:
- (a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
 - (b) for the avoidance of any doubt:
- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A Underlying Investment (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A1 Underlying Investment (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- the holders of the Class A2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A2 Underlying Investment (the Class A2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- the holders of the Class A3 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A3 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A3 Underlying Investment (the Class A3 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A3 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- the holder of the Class A4 Share at the time of such distribution shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A4 Underlying Investment (the Class A4 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A4 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- the holder of the Class A5 Share at the time of such distribution shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A5 Underlying Investment (the Class A5 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A5 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- the holders of the Class B Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class B Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class B Underlying Investment (the Class B Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- the holders of the Class B1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class B1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class B1 Underlying Investment (the Class B1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- the holders of the Class C Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class C Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class C Underlying Investment (the



Class C Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class C Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class E Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class E Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class E Underlying Investment (the Class E Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class E Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- the holders of the Class E1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class E1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class E1 Underlying Investment (the Class E1 Investment Net Income, minus (ii) any costs directly related to the Class E1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- the holders of the Class G Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class G Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class G Underlying Investment (the Class G Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class G Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- the holders of the Class H Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class H Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class H Underlying Investment (the Class H Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class H Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- the holders of the Class H1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class H1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class H1 Underlying Investment (the Class H1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class H1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- the holders of the Class H2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class H2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class H2 Underlying Investment (the Class H2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class H2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- the holders of the Class I Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class I Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class I Underlying Investment (the Class I Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class I Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and
- the holders of the Class I1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class I1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class I1 Underlying Investment (the Class I1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class I1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;
- (c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them."

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg



and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the cancellation of the class D shares in the shareholder's register of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximatively one thousand six hundred euro (EUR 1,600).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le trente décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland VIIB - PRI (2) S.àr.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.566 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1269 du 2 juillet 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés ont été modifiés pour la dernière fois en date du 7 mars 2014 suivant un acte de Maître Henri HELLINCKX, préqualifié, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1647 du 26 juin 2014.

A comparu:

Highland VIIB - PRI (1) S.àr.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.565 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Tulay SONMEZ, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les treize mille quatre cent vingt-sept (13.427) parts sociales de classe A, les mille huit cent cinquante (1.850) parts sociales de classe A1, les cinq mille huit cent soixante-neuf (5.869) parts sociales de classe A2, les onze mille cent soixante-seize (11.176) parts sociales de classe A3, la part sociale de classe A4, la part sociale de classe A5, les dix mille sept cent cinq (10.705) parts sociales de classe B, les six mille sept cent quatre (6.704) parts sociales de classe B1, les trois mille neuf cent trente et une (3.931) parts sociales de classe C, les six mille deux cent quarante-cinq (6.245) parts sociales de classe D, les quatre mille trente-cinq (4.035) parts sociales de classe E, les trois mille vingt-quatre (3.024) parts sociales de classe E1, les cinq mille cinq cent trois (5.503) parts sociales de classe G, les quatre mille six cent quatre-vingt-quinze (4.695) parts sociales de classe H1, les mille six cent soixante-cinq (1.665) parts sociales de classe H2, les mille cent soixante-dix-sept (1.177) parts sociales de classe I et les trois-cent quatre-vingt-quatorze (394) parts sociales de classe I1, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.
 - II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
 - 1. Renonciation aux formalités de convocation;
- 2. réduction du capital social de la Société d'un montant de six mille deux cent quarante-cinq euros (EUR 6.245) afin de le porter de son montant actuel de quatre-vingt-treize mille trois cent dix-huit euros (EUR 93.318) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, treize mille quatre cent vingt-sept (13.427) parts sociales de classe A, mille huit cent cinquante (1.850) parts sociales de classe A1, cinq mille huit cent soixante-neuf (5.869) parts sociales de classe A2, onze mille cent soixante-seize (11.176) parts sociales de classe A3, une part sociale de classe A4, une part sociale de classe A5, dix mille sept cent cinq (10.705) parts sociales de classe B, six mille sept cent quatre (6.704) parts sociales de classe B1, trois mille neuf cent trente et une (3.931) parts sociales de classe C, six mille deux cent quarante-cinq (6.245) parts sociales de classe D, quatre mille trente-cinq (4.035) parts sociales de classe G, quatre mille vingt-quatre (3.024) parts sociales de classe E1, cinq mille cinq cent trois (5.503) parts sociales de classe G, quatre mille



six cent quatre-vingt-quinze (4.695) parts sociales de classe H, quatre cent seize (416) parts sociales de classe H1, mille six cent soixante-cinq (1.665) parts sociales de classe H2, mille cent soixante-dix-sept (1.177) parts sociales de classe I et trois-cent quatre-vingt-quatorze (394) parts sociales de classe I1, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à quatre-vingt-sept mille soixante-treize euros (EUR 87.073), par le rachat et l'annulation de six mille deux cent quarante-cinq (6.245) parts sociales de classe D, représentant l'intégralité des parts sociales de classe D de la Société;

- 3. modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter le rachat et l'annulation des parts sociales de classe D, telles que mentionnés ci-dessus;
 - 4. modification de l'article 16.2. des Statuts;
- 5. modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'annulation de classe D dans le registre des associés de la Société; et
 - 6. divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de six mille deux cent quarante-cinq euros (EUR 6.245),

afin de le porter de son montant actuel de quatre-vingt-treize mille trois cent dix-huit euros (EUR 93.318) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, treize mille quatre cent vingt-sept (13.427) parts sociales de classe A, mille huit cent cinquante (1.850) parts sociales de classe A1, cinq mille huit cent soixante-neuf (5.869) parts sociales de classe A2, onze mille cent soixante-seize (11.176) parts sociales de classe A3, une part sociale de classe A4, une part sociale de classe A5, dix mille sept cent cinq (10.705) parts sociales de classe B, six mille sept cent quatre (6.704) parts sociales de classe B1, trois mille neuf cent trente et une (3.931) parts sociales de classe C, six mille deux cent quarante-cinq (6.245) parts sociales de classe D, quatre mille trente-cinq (4.035) parts sociales de classe E, trois mille vingt-quatre (3.024) parts sociales de classe E1, cinq mille cinq cent trois (5.503) parts sociales de classe G, quatre mille six cent quatre-vingt-quinze (4.695) parts sociales de classe H, quatre cent seize (416) parts sociales de classe H, mille six cent soixante-cinq (1.665) parts sociales de classe H2, mille cent soixante-dix-sept (1.177) parts sociales de classe I et trois-cent quatre-vingt-quatorze (394) parts sociales de classe I1, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune,

à quatre-vingt-sept mille soixante-treize euros (EUR 87.073),

par le rachat et l'annulation de six mille deux cent quarante-cinq (6.245) parts sociales de classe D (y inclut, le cas échéant, toute prime d'émission attachée auxdites parts sociales de classe D), représentant l'intégralité des parts sociales de classe D de la Société, et remboursement à l'Associé Unique.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

"5.1. Le capital social de la Société est fixé à quatre-vingt-sept mille soixante-treize euros (EUR 87.073), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), treize mille quatre cent vingt-sept (13.427) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), mille huit cent cinquante (1.850) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), cinq mille huit cent soixante-neuf (5.869) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), onze mille cent soixante-seize (11.176) parts sociales de classe A3 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A3, et individuellement, une Part Sociale de Classe A3), une (1) part sociale de classe A4 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) (la Part Sociale de Classe A4), une (1) part sociale de classe A5 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), six mille sept cent quatre (6.704) parts sociales de classe B1 sous forme



nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B1, et individuellement, une Part Sociale de Classe B1), trois mille neuf cent trente et une (3.931) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), quatre mille trente-cinq (4.035) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E), trois mille vingt-quatre (3.024) parts sociales de classe E1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E1, et individuellement, une Part Sociale de Classe E1), cinq mille cinq cent trois (5.503) parts sociales de classe G sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe G, et individuellement, une Part Sociale de Classe G), quatre mille six cent quatre-vingt-quinze (4.695) parts sociales de classe H sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H, et individuellement, une Part Sociale de Classe H), quatre cent seize (416) parts sociales de classe H1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H1, et individuellement, une Part Sociale de Classe H1), mille six cent soixante-cinq (1.665) parts sociales de classe H2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H2, et individuellement, une Part Sociale de Classe H2), mille cent soixante-dix-sept (1.177) parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I, et individuellement, une Part Sociale de Classe I) et trois cent quatre-vingt-quatorze (394) parts sociales de Classe I1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I1, et individuellement, une Part Sociale de Classe I1, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, la Part Sociale de Classe A4, la Part Sociale de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe H1, les Parts Sociales de Classe H2 et les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, la Part Sociale de Classe A4, la Part Sociale de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales B, les

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre mille six cent quarante-sept (4.647) parts sociales de classe E et les sept mille sept cent vingt-deux (7.722) parts sociales de classe E-1 acquises le 22 mai 2009 dans le capital social de Privalia Venta Directa, S.L., une société constituée selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à calle Llull, 145, Barcelone, Espagne (Privalia) (l'Investissement Sous-jacent de Classe A).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les six cent soixante-dix-neuf (679) parts sociales de classe A acquises le 27 avril 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A1).

Les Parts Sociales de Classe A2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les mille trois cent cinq (1.305) parts sociales de classe F acquises le 13 octobre 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A2).

Les Parts Sociales de Classe A3 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les deux mille quatre cent quatre-vingt-cinq (2.485) parts sociales de classe J acquises le 23 mars 2011 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A3).

La Part Sociale de Classe A4 trace la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (1.897) parts sociales de classe F acquises le 8 mai 2013 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A4).

La Part Sociale de Classe A5 trace la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les trois mille six cent onze (3.611) parts sociales de classe J-1 acquises le 8 mai 2013 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A5).

Les Parts Sociales de Classe B tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les soixante-et-onze mille deux cent quatre-vingt-dix (71.290) Parts Sociales de Série B acquises le 30 dé-



cembre 2009 dans le capital social de Spartoo SAS, une société par actions simplifiée de droit français avec un capital social de EUR 134.162, ayant son siège social au 16, rue Henri Barbusse, 38000 Grenoble, France, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 489 895 821 (Spartoo) (l'Investissement Sous-jacent de Classe B).

Les Parts Sociales de Classe B1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les dix-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (19.699) Parts Sociales de Série C acquises le 29 mars 2012 dans le capital social de Spartoo (l'Investissement Sous-jacent de Classe B1).

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les trois cent cinquante-deux mille deux cent soixante-dix-huit (352.278) Parts Sociales Préférentielles de Série A, les warrants pour l'acquisition de trente-deux mille huit cent huit (39.808) Parts Sociales Préférentielles de Série A et les quarante-cinq mille six cent quatre-vingt (45.680) Parts Sociales Préférentielles de Série B, acquis dans le capital social de NetentSec, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des Îles Caïmans (l'Investissement Sous-jacent de Classe C).

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre cent soixante-sept mille trois cent quatre-vingt-un (467.381) Parts Sociales Privilégiées de Série A-1 et les warrants pour l'acquisition de deux cent trente-trois mille six cent quatre-vingt-dix (233.690) Parts Sociales Privilégiées de Série A-2 acquis dans le capital social de Hans Investment Holding Limited, une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (Hans Investment Holding Limited) (l'Investissement Sous-jacent de Classe E).

Les Parts Sociales de Classe E1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les six cent soixante-quatre mille sept cent deux (664.702) Parts Sociales Privilégiées de Série B acquises le 17 août 2012 dans le capital social de Hans Investment Holding Limited (l'Investissement Sous-jacent de Classe E1).

Les Parts Sociales de Classe G tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les quatre cent soixante-deux (462) Parts Sociales Privilégiées de Série D acquis par la Société le 3 juin 2011 dans le capital social de Wooga GmbH, une société constituée et existante selon les lois allemandes, ayant son siège social à Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin, et enregistrée au Registre de Commerce du Tribunal Local de Berlin-Charlottenburg sous le numéro HRB 117846 B (l'Investissement Sous-jacent de Classe G).

Les Parts Sociales de Classe H tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les quatre cent soixante-dix-huit mille six cent trente-deux (478.632) Parts Sociales Préférentielles de Série D acquis par la Société le 13 janvier 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings, une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à Corporate Filing Services Limited, 4 th Floor, Harbour Center, P.O. Box 613, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies (Six Rooms Holdings) (l'Investissement Sous-jacent de Classe H).

Les Parts Sociales de Classe H1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les quarante-et-un mille six cent vingt-et-une (41,621) Parts Sociales Préférentielles de Série B acquis par la Société le 29 mai 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings (l'Investissement Sous-jacent de Classe H1).

Les Parts Sociales de Classe H2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les cent soixante-six mille quatre cent quatre-vingt-deux (166.482) Parts Sociales Préférentielles de Série C acquis par la Société le 29 mai 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings (l'Investissement Sous-jacent de Classe H2).

Les Parts Sociales de Classe I tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plusvalues, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les sept cent quarante-trois mille vingt-sept (743.027) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 23 février 2012 dans le capital social de Kascend Holding Inc., une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à P.O. Box 613, 4 th Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (Kascend Holding) (l'Investissement Sous-jacent de Classe I)."

Les Parts Sociales de Classe I1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les deux-cent quarante-sept mille six-cent soixante seize (247,676) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 30 août 2013 dans le capital social de Kascend Holding (l'Investissement Sous-jacent de Classe I1)."

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

- " 16.2. Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:
- (a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) En tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement Sous-jacent de Classe A (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe A1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A2 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A2 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe A2 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A2), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A2, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A3 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A3 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement Sous-jacent de Classe A3 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A3), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A3, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- le détenteur de la Part Sociale de Classe A4 au moment de cette distribution aura droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement Sous-jacent de Classe A4 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A4), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A4, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- le détenteur de la Part Sociale de Classe A5 au moment de cette distribution aura droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement Sous-jacent de Classe A5 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A5), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A5, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- les détenteurs des Parts Sociales de Classe B au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe B pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe B (le Revenu Net d'Investissement de Classe B), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe B, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- les détenteurs des Parts Sociales de Classe B1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe B1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe B1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe B1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe B1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;



- les détenteurs des Parts Sociales de Classe C au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe C pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe C (le Revenu Net d'Investissement de Classe C), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe C, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe E (le Revenu Net d'Investissement de Classe E), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe E1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe E1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- les détenteurs des Parts Sociales de Classe G au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe G pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe G (le Revenu Net d'Investissement de Classe G), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe G, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- les détenteurs des Parts Sociales de Classe H au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe H pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe H (le Revenu Net d'Investissement de Classe H), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe H, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- les détenteurs des Parts Sociales de Classe H1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe H1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe H1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe H1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe H1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- les détenteurs des Parts Sociales de Classe H2 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe H2 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe H2 (le Revenu Net d'Investissement de Classe H2), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe H2, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- les détenteurs des Parts Sociales de Classe I au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe I pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe I (le Revenu Net d'Investissement de Classe I), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe I, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et
- les détenteurs des Parts Sociales de Classe I1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe I1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe I1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe I1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe I1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;
- (c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."



Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'annulation des parts sociales de classe D dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ mille six cents euros (EUR 1.600).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. Sonmez et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 8 janvier 2015. Relation: 2LAC/2015/591. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 13 mars 2015.

Référence de publication: 2015041024/705.

(150046839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2015.

Immobilière Lenkeschlei S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 188.431.

L'an deux mille quinze, le quatre mars;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

- 1) Monsieur Jean-Marie KONTZ, dirigeant de société, né le 17 octobre 1958 à Dudelange, demeurant professionnellement au 96, rue du Kiem, L-8030 Strassen.
- 2) Madame Nancy MEISCH, employée, née le 25 novembre 1971 à Luxembourg, demeurant au 37, rue Dicks, L-3448 Dudelange.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "Immobilière Lenkeschlei S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 188431, (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Eschsur-Alzette, en date du 8 juillet 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2389 du 5 septembre 2014 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Blanche MOUTRIER, prénommée, en date du 22 juillet 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2764 du 7 octobre 2014;
- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de la Société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire (l'"Assemblée") et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts relatif à l'objet social afin de lui donner la teneur suivante:

" Art. 2. La Société a pour objet l'étude et la promotion de toutes réalisations immobilières, plus spécialement l'achat, la vente, l'échange, d'immeubles bâtis et non bâtis, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, tant pour son compte que pour le compte de tiers, la prise à bail, la location de toutes propriétés immobilières avec ou sans promesse de vente, la gérance et l'administration ou l'exploitation de tous immeubles, ainsi que toutes opérations auxquelles les immeubles peuvent donner lieu.



La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de certificats de placement immobilier, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription de parts sociales.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états civils et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.-M. KONTZ, N. MEISCH, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 10 mars 2015. Relation: 2LAC/2015/5139. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivré à la société.

Luxembourg, le 12 mars 2015.

Référence de publication: 2015040417/50.

(150046324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2015.

Retouche Minute S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8017 Strassen, 18, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 95.957.

L'an deux mille quinze.

Le vingt-cinq février.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

A comparu:

Monsieur Sandro REIS DA SILVA, artisan, né à Esch/Alzette, le 20 octobre 1974, demeurant à L-8094 Bertrange, 57, rue de Strassen

Lequel comparant déclare être suite à un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 09 novembre 2007, publié au Mémorial C, numéro 2997 du 27 décembre 2007, le seul associé de la société à responsabilité limitée RETOUCHE MINUTE S.àr.l. avec siège social à L-8094 Bertrange, 57, rue de Strassen

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 95.957

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 septembre 2003, publié au Mémorial C, numéro 1097 du 22 octobre 2003,

dont le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.-€), représenté par CENT PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (125,-€) chacune.

Le comparant prie le notaire instrumentant de documenter la résolution suivante:

Le siège social de la société est transféré de son adresse actuelle L-8094 Bertrange, 57, rue de Strassen à L-8017 Strassen, 18, rue de la Chapelle, de sorte que l'article 3 des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 3. Le siège de la société est établi à Strassen.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et près lecture faite et interprétation donné au comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Reis da Silva, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 février 2015. Relation: EAC/2015/4731. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015040654/32.

(150046333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2015.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck